

Pour de longs séjours en Floride
L'assurance-voyage
CROIX BLEUE
au CAA Québec
ou au 286-8403

7050
JEAN-TALON
EST PRÈS DES
GALERIES
D'ART JEU
352-1010

LA HAUTE
TECHNOLOGIE
Nikon
POUR
VOS
LUNETTES

Météo

Ciel nuageux,
plus froid
min -9/ max 1
page S 16

Vivre



Deux Montréalais
habillent Jagger
page E 1

Économie

Les milliards de
profits des banques
page D 1

Girerd

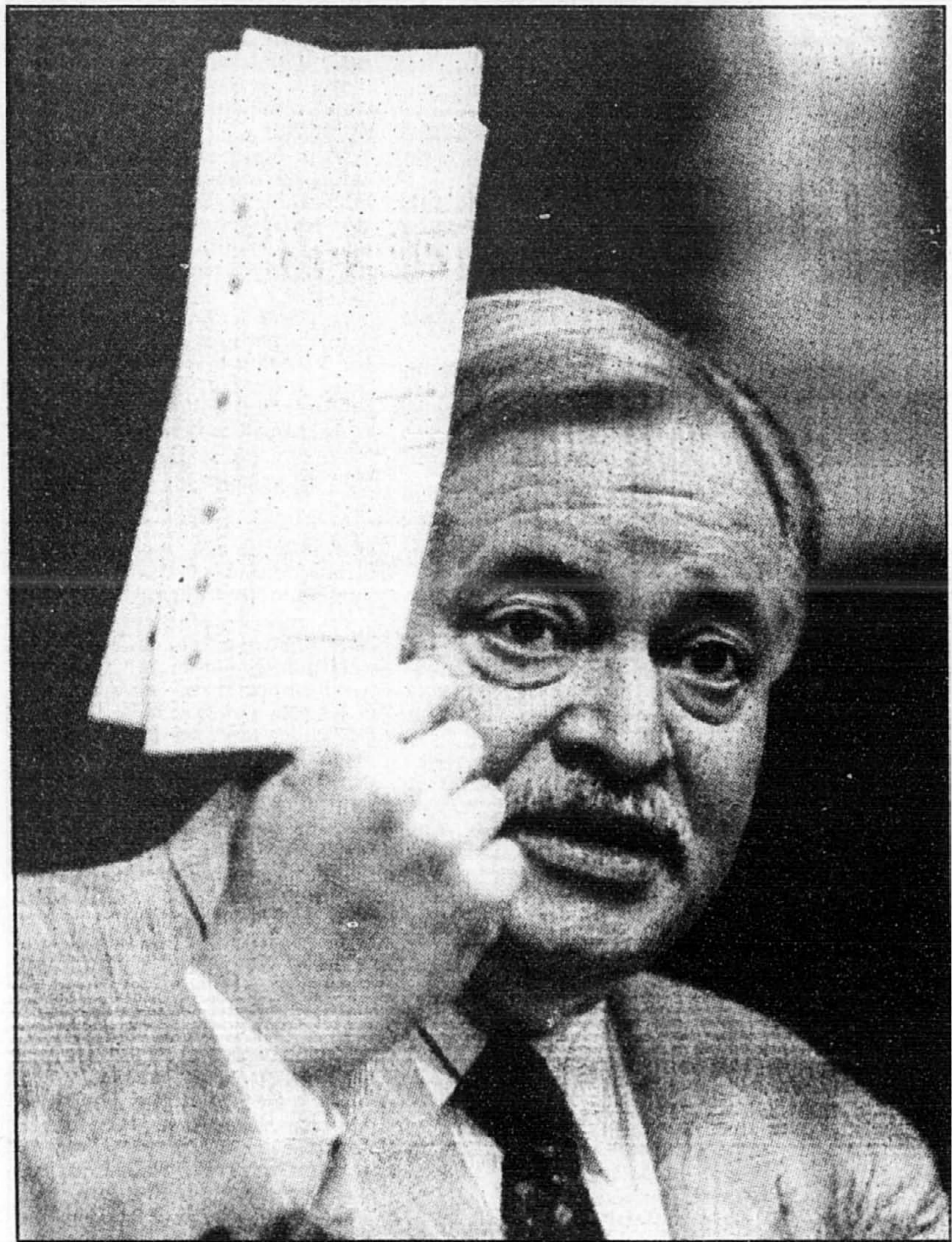
TOUT POUR ÉVITER
UNE AUTRE
TRAGÉDIE
COMME CELLE
DE POLY



Index

Annonces classées	
- immobilier	C6, C7, D10
- marchandises	D10, D11
- emplois	D11 à D13
- automobiles	D13, D14
- propositions d'affaires	D6
Arts et spectacles	
- informations	C1 à C3
- ciné-horaires	C4
- télé-horaires	C2
Bandes dessinées	D11
Bridge	D15
Décès	D15
Economie	D1 à D9
Editorial	B2
Êtes-vous observateur?	C6
Feuilleton	D12
Horoscope	C7
Le monde	B8 à B10
Loteries	A10
Mot mystère	C7
Mots croisés	D13
Têtes d'affiche	C5
Vivre	E1 à E10
SPORTS	
- Réjean Tremblay	57

Référendum: les fédéralistes disent non à la démarche de Parizeau



Jacques Parizeau hier à l'Assemblée nationale

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les Québécois seront appelés à participer directement à la rédaction d'une loi sur la souveraineté du Québec qui serait adoptée par un «Oui» au référendum. Mais la proposition du gouvernement péquiste — une vaste consultation populaire — s'est tout de suite heurtée à une fin de non recevoir de la part du chef libéral Daniel Johnson.

Le gouvernement Parizeau a rendu public l'essentiel de la démarche qu'il entreprend dès maintenant jusqu'au référendum, une série de consultations régionales. Tenuess essentiellement en février prochain, ces audiences publiques porteront sur un «avant projet de loi», un texte succinct qui résume en dix-sept articles le projet de souveraineté du Québec. Même la question référendaire a été rendue publique hier: «Êtes vous en faveur de la loi adoptée par l'Assemblée nationale déclarant la souveraineté du Québec?»

Dans un message à la population diffusé hier soir par tous les réseaux de télévision, le premier ministre Parizeau a souligné le caractère innovateur du mécanisme proposé, qui veut permettre à tous les Québécois «d'influencer directement le cours des choses». Il a souligné que le «long cheminement» du Québec depuis l'échec de Meech ne pouvait déboucher sur l'immobilisme et invité la population à «penser et faire ensemble le pays du Québec».

Mais la stratégie du gouvernement péquiste, prête depuis près de six mois indique-t-on, s'est butée hier à un os sérieux; les fédéralistes québécois refusent carrément de cautionner par leur participation une consultation qui dès le départ paraît biaisée. Et dans sa réplique au message télévisé de M. Parizeau, le chef de l'Opposition, Daniel Johnson, a clairement rejeté la démarche du gouvernement, «une mascarade, une comédie et une vaste opération de propagande».

«Québec met littéralement la charrue devant les boeufs et demande à la population de définir les modalités du projet de séparation alors qu'elle n'en a pas adopté le principe.» La consultation proposée reste «un vaste conseil national du PQ», avait-il dit en matinée après qu'on lui eut soumis le projet.

Dans sa démarche, le gouvernement Parizeau prévoit que les Québécois voteront sur un projet de loi dont le premier article précise que le Québec est un pays souverain. Un «Oui» au référendum signifie-

VOIR RÉFÉRENDUM EN A 2

La démarche souverainiste

Voici la démarche qu'entend suivre le gouvernement Parizeau pour mener le Québec au statut d'État souverain, ainsi que le libellé de la question qui sera posée par voie référendaire. Le texte intégral de l'avant-projet de loi sur la souveraineté et des notes explicatives présentés à l'Assemblée nationale, hier, est publié en page B-3.

La démarche

La démarche que le gouvernement du Québec entend respecter comporte les étapes suivantes:

- 1) la publication de l'avant-projet de loi;
 - 2) une période d'information et de participation permettant d'améliorer le projet et de rédiger une «Déclaration de souveraineté» qui en deviendra le préambule;
 - 3) la discussion du projet de loi sur la souveraineté du Québec et son adoption par l'Assemblée nationale;
 - 4) l'approbation de cette loi par la population au moyen d'un référendum;
 - 5) une période de discussion avec le Canada sur les mesures transitoires à prendre notamment sur le partage des biens et des dettes; cette période servira également à la préparation de la nouvelle constitution du Québec;
 - 6) l'accession du Québec à la souveraineté.
- La question référendaire
«Êtes-vous en faveur de la loi adoptée par l'Assemblée nationale déclarant la souveraineté du Québec. Oui ou Non?» □

Québec «gèle» tous ses budgets de dépenses au moins pour un an

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Même si tout le monde affirme que la récession est terminée, les temps sont encore très durs pour le gouvernement du Québec, qui, pour l'année qui vient, doit «geler» à leur niveau actuel tous ses budgets de dépenses.

Hier en conférence de presse, la présidente du Conseil du trésor, Pauline Marois, a confirmé les intentions du gouvernement. Tous les budgets de dépenses sont frappés d'une «croissance zéro» pour un an, sinon trois, a-t-elle indiqué en marge d'une conférence prononcée devant 200 participants à un congrès organisé par l'École nationale d'administration publique.

Pour la présidente du Conseil du trésor, la marge de manoeuvre

financière est mince et le temps compte. Vers la fin de la semaine — vraisemblablement demain —, le ministre des Finances Jean Campeau livrera un bilan fort alarmant de l'état des finances publiques. La décision de geler toutes les dépenses, pour un an et vraisemblablement trois si l'économie ne se redresse pas, vise à freiner une partie de l'hémorragie.

«Le défi du gouvernement, soulignait Mme Marois hier, consiste à trouver le point d'équilibre entre le niveau des services et la capacité de payer des citoyens.» Ces derniers ont atteint la limite en terme de fardeau fiscal et toute hausse d'impôt entraînerait une augmentation du travail au noir et de la contrebande, a-t-elle prévenu.

Pour la ministre, la croissance zéro des budgets de dépenses sera, en retour, accompagnée d'une plus grande souplesse dans

la gestion des fonds alloués pour les gestionnaires du gouvernement, en autant que les objectifs ne soient pas dépassés. «L'ère des compressions et des coupures arbitraires en cours d'opération est terminée. Les enveloppes seront gelées dans les deux sens.»

Mais cette liberté de gestion sera accompagnée d'une obligation de résultat, a-t-elle renchéri.

Pour Mme Marois, le gel des quatre enveloppes gouvernementales — santé, éducation, aide sociale et programmes gouvernementaux — signifie que l'appareil gouvernemental devra, sur son budget total de 36,3 milliards, absorber 1,4 milliard de dépenses supplémentaires — les coûts de systèmes liés à l'inflation et à la progression des employés dans les échelons.

Dans certains cas, des programmes devront temporairement être

VOIR GEL EN A 2

Pierre Bourque abolit le Bureau de consultation de Montréal



Pierre Bourque

YVON LABERGE

Après les commissions permanentes du Conseil municipal et les conseils d'arrondissement, voilà que Pierre Bourque met la hache dans le Bureau de consultation de Montréal (BCM).

L'annonce en a été faite il y a deux jours aux employés du BCM et la décision du maire doit maintenant obtenir l'aval du Conseil municipal.

Interrogé par La Presse hier, M. Bourque a déclaré que le Bureau de consultation de Montréal «coûtait très cher» aux Montréalais et il a promis que son administration consulterait malgré

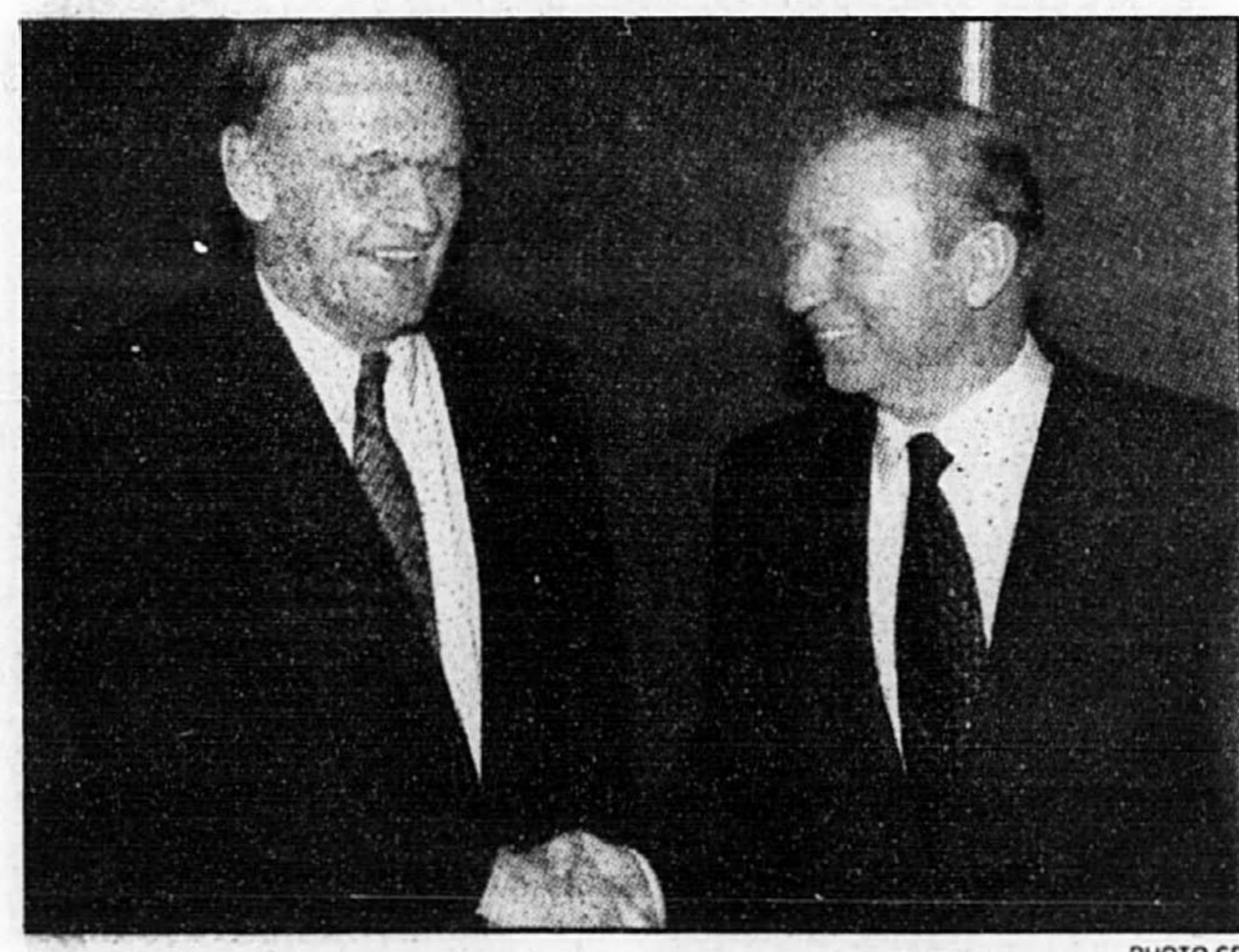
tout davantage que ne l'a fait la précédente.

«J'ai toujours fait de la consultation, a-t-il dit. Là, on va en faire de façon plus systématique et, surtout, nous allons maintenant consulter sur des sujets plus précis.»

Selon lui, les Montréalais l'ont élu pour que les décisions se prennent et il compte agir vite et bien «parce qu'il ne faut pas que la consultation soit un leurre qui empêche de prendre des décisions».

Le chef de l'opposition à l'hôtel de ville, le conseiller municipal André Lavallée, du RCM, est

VOIR BOURQUE EN A 2



Le premier ministre Chrétien serre la main du président de l'Ukraine, Leonid Kuchma, à l'issue d'une réunion bilatérale tenue en marge de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui a pris fin hier à Budapest, en Hongrie.

Elsine accuse les É.-U. de vouloir dominer le monde

d'après AFP et Reuter
BUDAPEST

Ouvert lundi avec un vif échange, rappelant ceux de la guerre froide, entre les présidents américain et russe Bill Clinton et Boris Eltsine à propos de l'expansion de l'OTAN à l'Est, le sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) s'est terminé hier sur un total fiasco.

La tension entre Washington et Moscou sur l'élargissement de l'OTAN, mais surtout l'incapacité des participants de se mettre d'accord sur un document sur la Bosnie-Herzégovine, ont éclipsé les décisions qui devraient permettre à cette organisation de répondre plus efficacement aux défis de l'après-guerre froide.

Après avoir évoqué lundi la

menace d'une «paix froide» entre son pays et l'OTAN, le président Eltsine a carrément critiqué hier la domination américaine sur la scène politique mondiale, affirmant à la télévision russe *Ostankino* en faisant clairement référence à Washington: «La destinée du monde ne peut pas être décidée dans une seule capitale».

Il a renchéri en accusant les États-Unis d'avoir voulu diriger à leur guise le sommet de la CSCE à Budapest, estimant que le président Clinton avait espéré transformer les deux jours de la conférence en un show américain.

«Il (Clinton) voulait inaugurer et présider un petit sommet» qui aurait marqué la signature par l'Ukraine du TNP (Traité de non-prolifération nucléaire), a-t-il dit. «Si c'est ce

VOIR ELTSINE EN A 2

J'AI BESOIN DE VACANCES - MULTI VOYAGES 858-6260 • J'AI BESOIN DE VACANCES - MULTI VOYAGES 858-6260 • J'AI BESOIN DE VACANCES - MULTI VOYAGES 858-6260

VANCOUVER en B-747 449\$ taxes incluses Aller simple 299 \$ Dép. le 22 déc., ret. le 5 janv.	HAÏTI SPÉCIAL CARNAVAL RÉDUCTION DE 40% Nombre de sièges limité. Vol tous les lundis.	TUNISIE Séjour 3 sem. 2 repas Circuit + séjour 17 jours Tunisie + Malte 17 jours Tunisie + Maroc 21 jours 998\$ 1 299\$ 1 599\$ 1 699\$	SPÉCIAUX DU SUD R. DOMINICAINE 1 sem à partir de Bavaro 729\$ 2 repas Playa Naco tout inclus 769\$ Club Costa Verde tout inclus 669\$	MARGARITA Margarita Village tout inclus 679\$ Bella Vista, 2 repas 699\$ SAINT-MARTIN Great Bay Hotel 659\$ Maho Beach 729\$	ACAPULCO Club St-Tropez tout inclus 699\$ Copacabana 669\$ HONDURAS Quinta, 2 repas 699\$ Partenon, 2 repas 729\$ Crustopher, 2 repas 799\$	VOLS SEULEMENT Alger 829\$ Casablanca 579\$ Tunis 799\$ Tel Aviv 989\$ Bucarest 829\$ Paris 529\$ Londres 619\$ Dakar 1 319\$ Abidjan 1 369\$ F. Lauderjale 259\$
--	--	--	---	---	---	--

Suite de la Une

RÉFÉRENDUM

Référendum: les fédéralistes disent non à la démarche de Parizeau

rait la souveraineté dans les 12 mois suivant le scrutin. Toutes les familles trouveront une copie de ce texte dans leur boîte à lettre d'ici quelques semaines.

Entre la fin janvier et la rentrée parlementaire de la mi-mars, le gouvernement Parizeau entend tenir simultanément au moins 15 consultations régionales — une opération d'environ 2 millions de dollars, la moitié de la facture de la Commission Bélanger Campeau.

Dans chaque commission, une brochette d'une quinzaine de citoyens en vue dans leur milieu et de députés provinciaux et fédéraux y entendront les observations des Québécois sur le projet de souveraineté. Ce sera le gouvernement qui choisira les présidents et les vice-présidents de ces forums, en consultation avec l'opposition, promettait-on hier.

Une page du projet de loi est laissée vierge: les forums régionaux auront à constituer de toutes pièces un préambule faisant état des valeurs qui cimentent la société québécoise.

En conférence de presse, M. Parizeau a clairement voulu insister sur le rôle sans précédent qu'auraient à jouer les citoyens, qui participeraient aux audiences publiques. «Nous voulons faire en sorte que, pour la première fois dans notre histoire, chaque Québécois devienne en quelque sorte son propre député. Qu'il puisse



Daniel Johnson

influencer directement le cours des choses.»

Pour Jacques Parizeau, compte tenu de l'enjeu, les Québécois auront à mettre de côté les lignes partisans. «Je dis aux fédéralistes, venez, on va discuter. Souvenons-nous que la souveraineté est bien plus grande qu'un parti politique, elle appartient à tout un peuple», a-t-il dit. Les souverainistes avaient surmonté leurs réticences partisans pour participer aux étapes entourant les ententes de Meech et de

Charlottetown qu'ils désapprouvaient, a-t-il rappelé.

Réactions prévisibles hier: les centrales syndicales jugeaient intéressante l'avenue proposée par Québec. D'autres groupes fédéralistes — le Conseil du patronat et la Chambre de commerce du Québec — n'attendaient que le signal de Daniel Johnson pour critiquer ouvertement la démarche proposée.

Dévoilant son jeu hier, le gouvernement Parizeau ne fut pas avare de précisions. Hormis le moment du scrutin, tous les éléments de sa stratégie sont désormais connus; jusqu'à la question que l'on souhaite poser au référendum. Entre la fin janvier et la mi-mars 1995, les commissions régionales entendront les Québécois sur l'avant-projet de loi et re-

cevront les suggestions pour un préambule à la constitution québécoise.

D'autres forums identiques, pour les anglophones, les jeunes ou les autochtones, sont aussi considérés. Québec espérait y retrouver des députés libéraux fédéraux et des libéraux provinciaux, mais il paraissait clair hier qu'hormis les membres du PQ et du Bloc québécois, aucun élu fédéraliste ne voudrait, de sa présence, cautionner le processus.

Quant à l'avant projet de loi, on y retrouve toutes les indications susceptibles de rassurer la population. L'article deux rappelle que le gouvernement du Québec «est autorisé à conclure... un accord consacrant le maintien d'une association économique entre le Québec et le Canada».

Le texte dit aussi que les Québécois pourraient conserver la citoyenneté canadienne, que le dollar canadien servirait de monnaie au Québec. Le gouvernement québécois serait «autorisé» à demander l'admission du Québec à l'Organisation des Nations unies et «prendrait les mesures unies» pour rester membre de l'Otan, du Gatt, de l'Aléna et même du Commonwealth.

Toutes les lois canadiennes s'appliquant au Québec demeureraient en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient amendées ou abrogées par l'Assemblée nationale.

Toujours pour ne pas alerter les gens, Québec précise que «les pensions et suppléments payables aux personnes âgées continueraient d'être payés» par Québec, selon les mêmes barèmes.

Québec s'engage à accorder la priorité aux fonctionnaires fédéraux lorsqu'il reprendra sous son aile les responsabilités d'Ottawa sur son territoire.

Les cogitations des commissions régionales feront l'objet d'un rapport préparé par une «commission nationale» où siègeront les présidents des forums régionaux. Ce rapport sera soumis à la Commission parlementaire des institutions le printemps prochain. Ce sera cette commission qui aura à approuver un projet de loi définitif. Soumis par la suite à l'Assemblée nationale pour adoption, le texte sera ensuite au centre de la campagne référendaire et nécessitera ultimement l'aval d'une majorité de Québécois pour avoir force de loi.

ELTSINE

Eltsine accuse les É.-U. de vouloir dominer le monde

qu'il voulait, il n'a pas réussi et n'en est pas sorti victorieux.»

La Russie s'est aussi opposée aux pays occidentaux sur la crise bosniaque. Les 52 chefs d'État et de gouvernement ont échoué sur le dossier Bosnie en ne parvenant pas à s'entendre sur un appel au cessez-le-feu à Bihaç, «zone de sécurité» musulmane assiégée par les Serbes.

La présence des présidents américain, russe et français ainsi que celle du chancelier allemand devait symboliser la volonté politique de «muscler» la CSCE, selon l'expression de Bill Clinton. Cela n'a pas été ressenti pen-

dant le sommet. Le chancelier Kohl s'est déclaré «insatisfait» des résultats, tout en plaidant pour plus de patience.

L'administration Clinton, essayant de minimiser la portée du différend à propos de l'OTAN, se faisait fort de convaincre les Russes qu'ils n'ont rien à craindre de l'élargissement de l'OTAN.

Clinton et Eltsine n'ont fait qu'échanger quelques paroles très brèves après la cérémonie sur l'entrée en vigueur du traité START sur la réduction des armes nucléaires stratégiques, mais ils n'ont pas eu d'entretiens.

Qualifiés de source américaine de «plutôt durs et directs», les propos d'Eltsine devant le 9^e sommet de la CSCE sont interprétés de deux manières dans l'entourage de Clinton.

C'est en partie le produit de la politique intérieure russe, affirmait un très haut responsable américain. Selon lui, le président russe s'adressait à son opposition nationaliste, qui l'accuse d'être trop conciliant vis-à-vis de Washington.

Mais d'autres officiels américains s'avouaient surpris, affirmant que les États-Unis avaient bien pris soin ces dernières semaines d'expliquer aux Russes ce qu'ils avaient en tête pour l'OTAN.

Le fiasco a ébranlé la crédibilité de l'organisation de 53 pays entre Vancouver et Vladivostok, mais le sommet a tout de même renforcé son rôle de prévention et de gestion des crises.

La réunion a été ainsi l'occasion de dégager un accord sur le

principe de l'envoi d'une force multinationale de la CSCE au Nagorno Karabakh, région de l'Azerbaïdjan à majorité arménienne.

Cet accord, longtemps combattu par la Russie, avait été présenté par les diplomates comme l'un des succès clés du sommet.

Une autre pièce maîtresse résultant de la réunion de Budapest, aux yeux des diplomates: le «Code de conduite sur les aspects politico-militaires de la sécurité», qui fixe les normes d'un contrôle démocratique et politique des forces armées dans une action en dehors et à l'intérieur d'un État. Les militaires, selon ce texte, ne doivent notamment pas être utilisés contre des manifestants pacifiques et des minorités.

Autre décision: le changement de nom de la CSCE en Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui paraît symbolique mais qui reflète la volonté des membres de prendre un nouveau départ et de rendre l'institution plus opérationnelle.

Les diplomates de la CSCE se sentent victimes d'un malentendu. «Nous ne sommes pas des pompiers, nous faisons de la prévention du feu», a souligné l'un d'eux.

La prévention a totalement échoué dans l'ex-Yougoslavie. Mais les neuf missions de la CSCE, dont six dans des Républiques ex-soviétiques (Estonie, Lettonie, Ukraine, Moldova, Georgie, Tadjikistan), seront poursuivies.

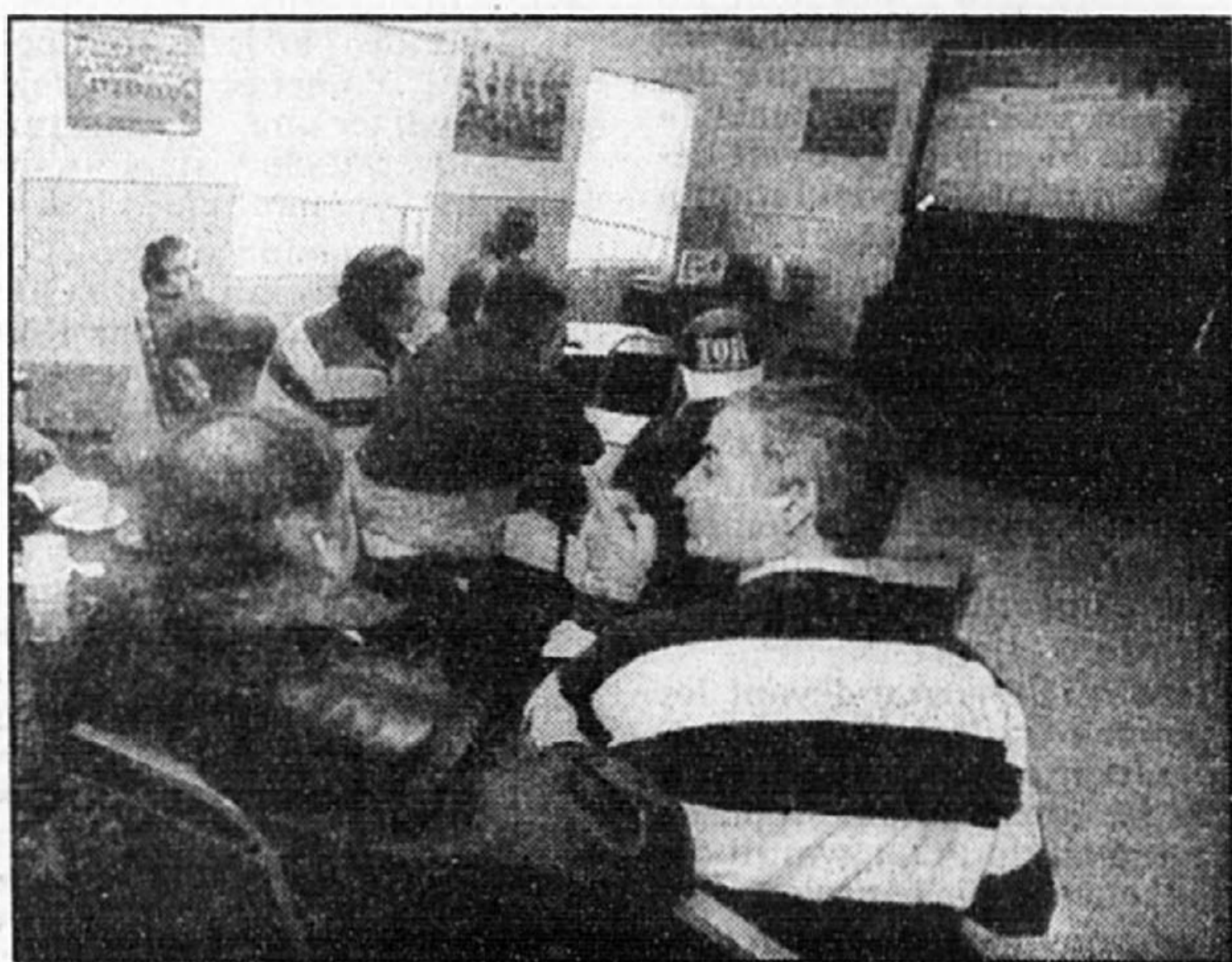
GEL

Quebec «gèle» tous ses budgets de dépenses au moins pour un an

mis au neutre, a-t-elle indiqué, en refusant toutefois de donner des exemples.

La ministre a été réticente à ventiler la facture pour chaque responsabilité du gouvernement. Bien qu'à la Santé, on parle de 350 à 400 millions, le scénario avancé par Mme Marois est moins pessimiste. «Il y a des hypothèses: 200 millions pour la Santé et les Services sociaux, 150 millions pour l'Éducation. Je suis très prudente...» Elle a aussi indiqué que le gel forcerait des compressions de dépenses de l'ordre de 100 millions au budget de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Demain dans La Presse



Sortir

Atmosphères

■ Vous avez envie de voir un match de soccer entouré de fervents amateurs portugais, d'une bouffe croate au son de la musique tzigane, ou encore d'un jus de papaye tout en jasant avec un chauffeur de taxi haïtien? Tant mieux. Notre collaborateur Claude André vous propose, demain, dans le cahier Sortir, de visiter quelques cafés ethno-culturels de Montréal, histoire de s'imprégner de nouvelles atmosphères.

Collectes de sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
 - à Montréal: Centre des donneurs de sang Montréal, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h;
 - à Montréal: STCUM, division Légende, Centre de transport Légende (entrée Chabanel et Saint-Laurent), 55, rue Légende Est, de 9 h 30 à 16 h. Objectif: 125 donneurs;
 - à Laval: Service correctionnel du Canada, Collège du personnel, 5500, boul. Lévesque, de 9 h à 17 h. Objectif: 325 donneurs;
 - à Sainte-Anne-des-Plaines: Service correctionnel du Canada, Centre régional de réception (gymnase), 246, montée Gagnon, de 9 h 30 à 16 h 30. Objectif: 250 donneurs;
 - à Greenfield Park: clinique du maire, centre commercial Les Galeries Taschereau, 745, boul. Taschereau, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 200 donneurs.

La quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

913

à quatre chiffres

6043

ABONNEMENT

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

REDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 285-6892

Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES

lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements 285-7111

Grandes annonces 285-6816

Détailants 285-7202

National, Télé+ 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1516.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



49-3

MERCREDI
7 DÉCEMBRE 1994

CODE DU JOUR

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

Il y a 25 ans, les Rolling Stones chantaient à Altamont la fin de l'innocence du rock

PAUL ROY

■ Quelle est la distance entre Montréal et Altamont? Hier soir, 25 ans. Jour pour jour.

C'est en effet le 6 décembre 1969, au Altamont Speedway, une piste de courses de stock cars au sud de San Francisco, qu'un étudiant de 18 ans, Meredith Hunter, s'était fait poignarder à mort par un Hell's Angel, aux pieds d'un Mick Jagger chantant *Under My Thumb*. Au total, le «spectacle» d'Altamont avait produit quatre morts (un par noyade et deux victimes de chauffards) et quelques centaines de blessés.

Hier soir — comme la veille d'ailleurs —, personne ne s'est fait poignarder au Stade olympique de Montréal, où Mick Jagger et les Rolling Stones poursuivaient leur tournée *Voodoo Lounge*. Pas la moindre petite bagarre.

«Avec les Rolling Stones, on a un bon profil de clientèle», a expliqué hier à *La Presse* Daniel Legros, vice-président aux opérations à la Régie des installations olympiques (RIO). «Les gens sont plus âgés et ils ne viennent pas pour casser la baraque.»

Quant aux Hell's Angels, M. Jagger, dit-on, ne fait plus affaires avec eux. Au fait, à Altamont, ils avaient été embauchés pour assurer la sécurité.

Hier, au Stade, pas moins de 700 personnes étaient affectées à la sécurité de 40 000 spectateurs. À l'entrée et dans les estrades, 365 ouvriers, placiers et agents de sécurité de la RIO; au parterre, 200 agents de l'agence Excel embauchée par la RIO;



Mick Jagger jette un regard effaré sur ses «anges gardiens» qui viennent de poignarder à mort un spectateur armé d'un revolver non chargé. C'était il y a 25 ans hier, au Altamont Speedway, près de San Francisco, où trois autres personnes avaient perdu la vie.

PHOTO ASSOCIATED PRESS

pour protéger la scène, l'arrière-scène et les loges, une centaine d'armoiries à glace embauchées par le promoteur Donald K. Donald. Cinq infirmiers de la RIO et 35 médecins et infirmiers de la compagnie Promed étaient sur place pour dispenser les premiers soins.

Si ces dispositifs n'avaient pas suffi, les policiers du poste 52 auraient également pu intervenir. Le concert d'Altamont était

gratuit. Quelque 300 000 jeunes s'y étaient pointés. Les Rolling Stones avaient offert 500 \$ de bière à une centaine de Hell's Angels pour protéger la scène.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les motards avaient pris leur rôle au sérieux. Imbibés de LSD, ils avaient semé la terreur dans la foule, administrant des racles bien senties à quiconque les regardait dans les yeux — quelques centaines de personnes, dit-on.

Pourquoi Meredith Hunter avait-il sur lui un revolver (non chargé)? Il n'a guère eu le temps de s'expliquer. Que le temps de dire, avant de mourir: «Je ne voulais pas tirer.»

Pour plusieurs, Altamont, quelques mois à peine après Woodstock, a marqué la fin de l'innocence du rock.

Mais hier, au Stade olympique, à défaut d'innocence, on était loin d'Altamont. Vingt-cinq ans bien comptés.

Viol collectif: examen gynécologique incomplet

YVES BOISVERT
CHICOUTIMI

■ Au procès des deux jeunes Français accusés d'agression sexuelle aux dépens d'une Chicoutimienne de 17 ans, le docteur Lorraine Richard a dit avoir fait un examen gynécologique bien incomplet de la plaignante, deux jours et demi après l'événement.

Olivier Calvosa, un enseignant de lycée de 26 ans, et son frère Gaétan, un étudiant en médecine de 19 ans, sont accusés d'avoir agressé sexuellement l'adolescente, dans la nuit du 17 août 1994. Ils s'étaient rencontrés dans un bar de Chicoutimi et les deux Français, avec leurs trois camarades de voyage, lui avaient offert de la reconduire chez elle.

Hier, lors de la deuxième journée du procès, le docteur Richard, 32 ans, a expliqué au juge Louis-Charles Fournier qu'elle fait partie de la liste de femmes-médecins qui sont chargées de s'occuper des victimes d'agression sexuelle dans la région de Chicoutimi.

Interrogée par l'avocat du ministère public, M^e Paul Roy, le docteur Richard a dit qu'elle a été informée vers 23 heures, le 18 août, d'un «viol collectif».

La présumée victime s'était présentée à l'urgence de l'Hôpital de Chicoutimi dans la soirée, à la recommandation de ses proches.

Lorsque interrogée par M^e Roy, le docteur Richard a laissé entendre qu'il n'y avait pas lieu de prendre rendez-vous immédiatement pour faire des prélèvements, vu le temps passé depuis l'événement (environ 40 heures).

Ce n'est donc que le lendemain après-midi, vers 15h30, que le docteur Richard a reçu la jeune plaignante.

Le médecin a dit au juge Fournier qu'elle a constaté d'abord, sur la patiente, un bleu tirant sur le jaunâtre autour de l'oeil droit, une petite laceration sur

la lèvre supérieure, une autre dans la bouche, ainsi qu'une marque sur le bras gauche.

Pour ce qui est de l'examen gynécologique, il fut très difficile à pratiquer, a-t-elle dit. Il était en effet impossible d'introduire le speculum, car la patiente a témoigné d'une trop grande douleur au vagin, compatible avec la thèse du viol.

«De telles douleurs ne sont pas normales pour quelqu'un qui a déjà eu des relations sexuelles», a dit le docteur Richard. La plaignante, de fait, n'était pas vierge.

Ces douleurs n'étaient pas simulées, estime le médecin, car elles étaient accompagnées d'une nette contraction musculaire. Les muscles de l'intérieur des cuisses étaient aussi endoloris, comme l'a révélé la palpation.

Le médecin a noté de plus un rougeur au niveau de la vulve. Elle a cependant admis, en contre-interrogatoire, que cela n'est absolument pas concluant. Un simple vêtement trop serré peut en être la cause.

D'autre part, aucune lésion n'a été remarquée sur les organes génitaux ou à proximité.

Malgré les douleurs de la patiente, le docteur Richard a néanmoins pu faire un examen avec le doigt.

Le speculum permet au médecin de voir si la patiente porte des lésions vaginales. Le médecin s'en sert également pour faire divers prélèvements de tissus et de sécrétions. S'il y a des spermatozoïdes, on peut les recueillir à l'aide de cet appareil.

Contre-interrogatoire difficile

En contre-interrogatoire, le docteur Richard, qui n'a que quatre ans d'expérience et qui n'en était qu'à son troisième examen d'une victime alléguée d'agression sexuelle, a connu des moments difficiles. Contre-interrogée par

M^e Serge Goulet, l'avocat d'Olivier Calvosa, elle a d'abord admis qu'il existe des speculum très petits, qui auraient pu, dans ce cas-ci, lui être utiles. Elle n'en possède pas à sa clinique.

Il semble d'autre part que même si la patiente s'était présentée à l'urgence de l'Hôpital de Chicoutimi dans la soirée, le protocole ici veut que seule une des femmes-médecins sur la liste de garde effectue l'examen.

En outre, en réponse aux questions de l'avocat de Gaétan, M^e Michel Roberge, elle a déclaré que même si les 48 heures de «vie» des spermatozoïdes sont écoulées, il est possible d'en recueillir qui sont «morts» bien après — et effectuer des tests d'ADN sur cette base.

Elle a aussi reconnu que des prélèvements sont possibles, même quand le speculum n'est pas utilisable. On injecte un liquide dans le vagin de la patiente, et on le recueille ensuite, chargé de sécrétions, et s'il y a lieu, de spermatozoïdes.

Quand M^e Roberge lui a demandé si elle aurait pu, à l'aide d'une seringue, injecter du liquide et recueillir des prélèvements (peut-être des spermatozoïdes), le médecin a répondu: «Je n'y ai pas pensé.»

La défense a tenté de minimiser l'importance des douleurs de la plaignante, posant des questions sur une possible «simulation». La douleur semblait bien franche, a dit le médecin.

Le médecin a déclaré que, normalement, une telle douleur est causée par des lésions intérieures, mais vu l'impossibilité pour elle d'introduire son speculum, elle ne sait pas si la plaignante en avait.

Finalement, M^e Roberge a tenté de faire dire qu'il aurait été normal pour une victime de trois viols d'avoir, non seulement des rougeurs au niveau de la vulve, mais carrément des lésions, bien visibles celles-là. Le médecin a répondu que l'ab-

sence de lacerations (à l'anus aussi) ne signifie pas l'absence de viol.

Le policier Guy Deschênes, 36 ans, de la Sûreté municipale de Chicoutimi, a été celui qui a recueilli la première déclaration de la plaignante, le 20 août. Les amis et les proches de l'adolescente l'avaient convaincu de porter plainte.

La jeune fille lui a donné un bout de papier sur lequel était indiqué le nom et l'adresse d'Olivier Calvosa, à Brindas (banlieue de Lyon), que lui avait remis l'accusé dans la soirée. L'adresse était la bonne. Le jeune homme avait aussi donné tout l'itinéraire que lui et ses quatre camarades entendaient suivre avec le père Gaston Gonnard, à partir de Chicoutimi.

Le policier a noté comme heure de l'agression collective «4h du matin». Or, à 3h29, la plaignante tentait de rejoindre son ex-chum et, à 3h30, elle appelait un autre ami pour en parler. L'événement, selon cette version donnée au policier Deschênes, aurait duré «30 à 45 minutes» et se serait déroulé sur le plancher de la camionnette. Dans la lettre à son ex-chum, elle le situe sur une banquette dépliée.

D'autre part, le serveur Daniel Gagnon, 29 ans, a dit qu'Olivier Calvosa est sorti du bar Pile ou Face en état d'ébriété avancé.

L'ex-chum de la plaignante, qui a repris sa liaison avec elle au mois de septembre, a dit qu'il l'a trouvée dans tous ses états, dans la nuit du 18 août. Avec un ami, il s'était rendu chez elle, mais elle n'était pas là. Il a conversé avec sa mère, jusqu'à ce qu'elle arrive. Ils sont allés dans sa chambre. Elle pleurait et tremblait dans un coin de sa chambre, et refusait qu'on la touche. Graduellement, elle a pris du mieux, et dès le week-end suivant elle est sortie en ville avec lui.

La Couronne n'a plus que deux témoins à faire entendre.

Polytechnique: la douleur s'atténue mais nul n'oublie

ÉRIC CLÉMENT

■ Les familles et les amis des 14 victimes de la tragédie de l'École Polytechnique, de même qu'environ 200 étudiants, se sont rassemblés, hier à 11 h, pour rendre hommage aux 13 étudiantes et à l'employée assassinées le 6 décembre 1989 par Marc Lépine.

Serrés les uns contre les autres, autant par l'émotion que par le vent glacial, près du mur de l'établissement où sont gravés sur une plaque les noms des 14 femmes, anonymes et proches se sont souvenus du drame qui continue d'être très présent dans les mémoires.

Des gerbes de fleurs ont été déposées par des proches, des amies des victimes et par Dominique Anglade, qui représente l'Association des étudiants de Polytechnique. Le directeur de l'école, M. André Bazergui, très ému, a également déposé une gerbe. Il a ensuite réclamé une minute de silence aux personnes rassemblées, tout comme cela se faisait au même moment dans les locaux de Polytechnique.

Les familles endeuillées se tenaient ensemble, s'entreignant mutuellement dans le souvenir des disparues. L'émotion était d'autant plus grande que les parents de l'une d'entre elles, Barbara Klucznik, étaient venus spécialement de Pologne pour l'occasion.

Invités par l'école pour leur premier voyage au Canada, le père et la mère de Barbara étaient très ébranlés de se retrouver sur les lieux où leur fille, alors étudiante en sciences infirmières à l'Université de Montréal, est décédée il y a cinq ans. Ils ont été réconfortés par les autres parents des victimes, de même que par le directeur de l'école.

L'heure n'était pas aux discours et à l'indignation que la tragédie a fait naître, mais au recueillement et au partage d'une douleur commune. Toutefois, Catherine Bergeron, dont la soeur Geneviève a été abattue par Marc Lépine, a rappelé aux quelques journalistes présents qu'il était important «de se rappeler cette chose-là», «même si la douleur s'est un peu dissipée».

«Il faut se rappeler pourquoi cela est arrivé, a dit l'étudiante en droit de 24 ans. Lépine était poussé par des sentiments réels.» M^{me} Bergeron trouve en particulier qu'il est «ridicule» que l'arme qui a tué sa soeur soit encore en vente libre à Montréal.



Les familles et amis des 14 jeunes femmes massacrées à l'École Polytechnique, le 6 décembre 1989, ont marqué le cinquième anniversaire de ce douloureux événement, hier, lors d'une cérémonie commémorative empreinte de sérénité et de sobriété, à l'extérieur et à l'intérieur de l'établissement.

PHOTO PC

Le couple disparu: un cauchemar pour les enfants



Depuis le début de la semaine, Michèle Blouin passe ses journées au téléphone, dans l'espoir de retrouver son père Maurice.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

ÉRIC TROTTIER

■ Plus les jours passent, plus l'inquiétude s'empare des enfants de Maurice Blouin et d'Orize Nadeau-Rousseau, dont on est sans nouvelle depuis qu'ils ont pris la route de la Floride, le 17 novembre.

Hier, ils n'étaient toujours pas arrivés. «On ne sait plus quoi penser, a confié à La Presse la fille de M. Blouin, Michèle. Tout ce que j'espère, c'est avoir des nouvelles au plus vite, qu'on en finisse avec ce cauchemar...»

Les 11 enfants de M^{me} Nadeau-Rousseau sont tout aussi inquiets: «Maman n'est pas capable de dormir ailleurs que dans son lit, raconte sa fille Ginette. Vous comprenez qu'on pense à toutes sortes d'affaires...»

Maurice Blouin, 70 ans, de Saint-Adolphe-d'Howard, dans les Laurentides, et Orize Nadeau-Rousseau, 71 ans, de Québec, passent tous leurs hivers dans un parc de maisons mobiles de Hallandale, en Floride. Ils sont devenus de «bons amis» à force de s'y fréquenter en bons voisins. «Elle lui faisait du sucre à la crème, il lui rendait des petits services», raconte la fille de M^{me} Rousseau, Ginette.

Cette année, M^{me} Nadeau-Rousseau devait s'y rendre en avion, mais elle a retardé son départ pour demeurer au chevet de sa soeur malade. M. Blouin lui a alors offert de la conduire à bord de sa toute nouvelle Ford Escort. «Ça faisait mon affaire qu'il se fasse accompagner de M^{me} Rousseau, parce que j'étais inquiète à l'idée de le voir partir seul, poursuit Michèle Blouin. Je me disais: le voyage va être moins long comme ça...»

Le 17 novembre au matin, les deux amis quittent Bois-des-Filions, où habite Francine Rousseau, fille de M^{me} Nadeau-Rousseau. La familiale blanche est plutôt chargée. Ils traversent la frontière à 8h, aux douanes de Champlain.

C'est à cet endroit qu'on perd leur trace.

Quel itinéraire ont-ils choisi? Se sont-ils arrêtés? Et si oui, où? Les policiers n'en ont pas la moindre idée. L'enquête a été amorcée par la police de Québec, qui a transmis à tous les corps policiers des États-Unis et du Canada le signalé des deux disparus.

M. Blouin est un menuisier à la retraite. Il semble en excellente santé et ne paraît pas ses 70 ans, dit sa fille Michèle. Très sociable, il joue de l'accordéon et anime régulièrement les soirées au centre

communautaire du parc de maisons mobiles où il passe ses hivers depuis quatre ans. Quant à M^{me} Rousseau, elle souffre d'arthrose, ce qui fait qu'elle éprouve une certaine difficulté à marcher de longues distances.

Auraient-ils pu décider spontanément de s'arrêter en chemin ou de visiter d'autres États américains? Leurs enfants croient que c'est impossible, puisqu'ils avaient prévu de se rendre à Hallandale en trois ou quatre jours et téléphoner au Québec dès leur arrivée.

En outre, des vérifications ont été faites dans les comptes bancaires de M. Blouin et de sa compagne de voyage: aucune transaction n'a été enregistrée depuis le 17 novembre. Et leurs cartes de crédit n'ont pas été utilisées.

S'ils avaient voulu bifurquer vers d'autres États, ils auraient dû survivre avec les quelques chèques de voyage que M. Blouin avait sur lui.

«C'est possible qu'ils soient partis sans donner signe de vie à leurs familles. Mais ça commence à faire longtemps», indique le porte-parole de la police de Québec, Jean Mainguy.

«On pense à toutes les hypothèses, conclut Michèle Blouin. Des moins graves aux pires...»

L'EXPRESS DU MATIN

MISTRAL RENONCE À SON ENQUÊTE

■ Lors d'une très brève apparition en Cour du Québec, au palais de justice de Montréal, l'écrivain Christian Mistral, de son vrai nom Christian Roy, accusé de voies de fait contre son ex-compagne, a renoncé hier à la tenue de son enquête préliminaire, pour être cité automatiquement à son procès. Les témoignages entendus lors de l'enquête sur sa remise en liberté (qui lui a été refusée), tenue le 30 novembre, sont toujours frappés d'une ordonnance de non-publication, ce qui nous empêche de révéler les circonstances de l'incident. Détenu depuis son arrestation, il y a huit jours, le jeune homme de 30 ans se prépare vraisemblablement à plaider coupable. Il doit revenir en cour vendredi.

CARTE-MÉTRO EN SOLDE

■ Une carte de métro qu'un étudiant originaire du Cameroun, David Tsafack, étudiant à l'Université du Québec à Montréal, voulait solder à bon prix lui avait valu une visite — sans mandat de perquisition — de deux détectives du Service de police de la CUM. L'affaire n'était pas réellement illégale, mais l'intervention policière fut sans commune mesure avec la gravité des faits. Les sergents-détectives Yves Demers et Normand Prévost du SPCUM, ont donc contrevenu à l'article 6 du Code de déontologie policière du Québec pour avoir abusé de leur autorité en l'arrêtant, en le fouillant, en visitant son logement, etc. Les deux policiers n'avaient aucun antécédent. Le Comité de déontologie policière, présidé par M^e Claude Groleau assisté de Michel Proulx et Hedy Taylor, a donc recommandé qu'ils soient suspendus sans solde durant deux ou trois jours.

OPÉRATION CLIENT

■ L'opération *Client*, mise en oeuvre par la police de la CUM dans le quartier de la Petite-Patrie (district 43), a donné lieu ces derniers jours à l'interpellation de 50 personnes, dont 44 clients et six prostituées, tous accusés de sollicitation. Cette opération, qui doit se poursuivre «tant que les femmes ne pourront circuler dans la rue sans être importunées», est menée conjointement avec Tandem Montréal et un groupe de citoyennes de la rue Saint-Denis. On tient à redonner à la population du secteur l'usage paisible de la rue.

DES BÉNÉVOLES POUR NEZ ROUGE...

■ Il ne reste plus que deux jours avant le début de l'opération Nez rouge Montréal 1994. L'objectif cette année est d'effectuer plus de 7000 transports dans la région montréalaise. Pour aider cet organisme à atteindre son objectif, on sollicite la participation de plus de 3500 bénévoles. Il est encore temps de s'inscrire. Pour ce faire, il faut compléter un formulaire *Offre de Services bénévoles 1994*, qu'on trouve dans les postes de police de la CUM ou auprès des concessionnaires automobiles de l'île de Montréal. Du 8 au 31 décembre, un seul numéro à retenir: le 849-1011.

MÉDIATION CHEZ SPAR

■ La Commission des normes du travail a nommé un médiateur dans le conflit opposant depuis plus d'un mois Spar Aérospatiale, de Sainte-Anne-de-Bellevue, à ses 185 employés de bureau et techniciens. Le médiateur Fernand Matteau doit convoquer une série de rencontres de conciliation qui auront lieu au cours des prochains jours avec les représentants des deux parties. Les syndiqués, membres des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), ont jusqu'à maintenant rejeté les deux propositions soumises par l'employeur pour le renouvellement du contrat de travail.

CHEZ MA COUSINE EVELYN

■ Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, s'associe à ses collègues de Sainte-Marie/Saint-Jacques, André Boulerice, et de Mercier, Robert Perreault, afin de soutenir le projet *Chez ma cousine Evelyn*, qui offrira neuf places pour personnes itinérantes, toxicomanes et sidéens. Aux dires de M^m. Rochon, Boulerice et Perreault, ce projet arrive à point nommé, d'autant plus que le centre-ville de Montréal compte un nombre grandissant de personnes itinérantes, toxicomanes actives, non intéressées à utiliser des services de désintoxication ou de réadaptation, et de victimes du sida. Il devient dangereux et inhumain de les laisser dans la rue. *Chez ma cousine Evelyn* existe comme organisme communautaire incorporé depuis 1989 et est né pour chapeauter l'une des premières familles d'accueil du CSS Ville-Marie, devant recevoir des personnes atteintes du sida. Comme le précise le ministre Rochon, ce projet se réalise sur une base expérimentale d'une durée de deux ans. Il servira à développer l'expertise et à vérifier si le modèle choisi répond bien aux besoins de la clientèle cible.



► Tout au long du mois de décembre, le Centre des femmes de Montréal, situé au 3585 Saint-Urbain, demande à la population de faire don de jouets, de denrées alimentaires ou d'argent pour venir en aide aux familles défavorisées. Quelque 2000 d'entre elles ont profité de ces dons l'an dernier. Pour communiquer avec le Centre, faites le 842-1066.

Alternative-Centregens, organisme situé au 1912 chemin de Chambly à Longueuil, organise vendredi la fête des bénévoles. On apprécierait recevoir des dons en nourriture ou en espèces pour distribuer aux plus démunis.

► On a donné le coup d'envoi hier à la septième campagne des paniers de Noël de l'Association des pompiers de Montréal. L'objectif: distribuer plus de 2200 paniers de victuailles, le 21 décembre prochain. Plus de 1600 pompiers solliciteront les dons aux coins des rues de Montréal, au cours des prochains jours. Le public peut également apporter argent, denrées non périssables et jouets à l'une ou l'autre des 36 casernes de pompiers de Montréal. Tous les profits de la collecte sont remis à la Saint-Vincent-de-Paul.



► La Parentèle de Laval (662-9835), située au 410 rue de Chartres à Laval, tiendra samedi une fête de Noël pour enfants et parents bénéficiaires de la halte-garderie. La population est invitée à faire don de jouets en bonne condition.

La campagne La Moisson, vaste collecte de denrées organisée dans le réseau des succursales de la Société des alcools du Québec, a été prolongée d'une semaine de façon à ce que les plus démunis puissent bénéficier des meilleurs résultats possible. Ainsi, les vivres pourront s'accumuler jusqu'au dimanche 11 décembre dans chacune des succursales.

► Un cocktail de Noël aura lieu lundi, 12 décembre, au World Trade Center-Forum Montréal, au 380 Ouest Saint-Antoine (2e étage), entre 17h30 et 19h30. Pour participer à cet événement à raison de 20 dollars, il suffit de réserver auprès de Réginald Godin au 849-1999. De plus, des dons de nourriture peuvent être déposés dans la boîte-cadeau, près du kiosque de renseignements, ruelle des Fortifications, au Centre de commerce mondial.



Chauffage radiant: la Régie du bâtiment satisfaite du rapport Delage

PIERRE GINGRAS

■ La Régie du bâtiment du Québec est satisfaite du rapport du commissaire aux incendies du Québec, Me Cyrille Delage, au sujet des sinistres mettant en cause des pellicules chauffantes, car elle y voit notamment un appui sans équivoque à l'imposition du moratoire sur l'installation de ces produits.

La Régie se dit heureuse de ses propres décisions dans la saga des pellicules radiantes, décisions très difficiles, prises dans l'intérêt du public, avant que l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) ne décide elle-même de rappeler certains produits défectueux.

Comme le recommande le rapport Delage, l'organisme gouvernemental avait d'ailleurs

prolongé son moratoire jusqu'au moment où de nouvelles normes de certification seront émises et après que des tests auront démontrés hors de tout doute que les nouveaux produits mis sur le marché sont sûrs. La Régie a aussi demandé au Conseil canadien des normes que les organismes de certification comme l'ACNOR puisse retirer un produit du marché dès que la sécurité du public est en cause. Dans le cas des pellicules radiantes, l'ACNOR a attendu que certains lots précis soient affectés par des défaillances avant d'émettre un avis de rappel.

Par ailleurs, les chiffres de la Régie indiquent que 1500 propriétaires ont modifié leur système de chauffage depuis l'interdit du 14 septembre qui frappait les produits Flexwatt

de 20 watts et plus, ainsi que les pellicules Safe-T-Flex Mk4 et Mk5 ed 22 watts. Selon les dernières estimations, de 2500 à 3000 foyers étaient susceptibles d'être affectés par cet ordre de débranchement.

Le chauffage par pellicules radiantes n'est guère répandu au Québec en comparaison des installations conventionnelles. On croit qu'environ 9000 résidences sont dotés de ce type de chauffage, en incluant les pellicules frappées par les deux interdicts de la Régie et les 5000 propriétaires chauffés avec des pellicules norvégiennes ESWA qui sont toujours considérées sûres aux yeux de la Régie. Jusqu'à maintenant 71 incidents ont été rapportés au sujet des pellicules radiantes, dont 26 incendies, la plupart survenus l'hiver dernier.

LE MBA POUR CADRES DE L'UQAM



« Notre entreprise est à la recherche de l'excellence. Pour continuer d'évoluer dans ce sens, on ne doit jamais arrêter d'apprendre. Le MBA pour cadres de l'UQAM est une étape qui m'a aidé à cristalliser mes désirs de succès. »

Luc Desjardins
Président et chef de la direction
SUPREMEX Inc.

L'entrepreneurship est au cœur de ce programme d'un an, unique au Canada. L'étudiant développe ses qualités de gestionnaire par l'étude de cas concrets et le travail en équipe, ce qui lui permet d'élaborer de nouvelles stratégies dans le contexte de la fluctuation et de la mondialisation des marchés.

CONDITIONS D'ADMISSION

Baccalauréat ou maîtrise ou expérience professionnelle exceptionnelle et expérience comme cadre, plus autres critères

DÉBUT DES COURS : Avril 1995

RENSEIGNEMENTS

Pierre D'Aragnon, professeur, directeur du programme MBA pour cadres, Écoles des sciences de la gestion, Département des sciences administratives, Université du Québec à Montréal, C.P. 6192, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 4R2, TÉL.: (514) 987-7704, TÉLÉC.: (514) 987-3084

École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal

Hydro prête à répondre aux pannes rapidement: que faire en attendant

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Hydro-Québec prépare son hiver et celui de ses abonnés. Les pannes de courant sont plus graves en hiver qu'en été, plus fréquentes et souvent plus longues aussi. Première manoeuvre baptisée « proactive » — ne cherchez pas dans le dictionnaire, ça n'existe pas — Hydro entend être prête à répondre aux besoins immédiatement. Tout est prêt pour donner des explications à la clientèle, d'abord, et en même temps pour envoyer les équipes de dépannage sur les lieux.

Hydro-Québec avait convoqué hier les représentants des médias à une conférence-échange. But de l'opération, remettre aux journalistes les numéros de téléphone des responsables des communications dont les médias vont relayer les informations sur l'état du réseau de distribution au moment des pannes. Et du côté des responsables des communications d'Hy-

dro-Québec, prendre note des besoins des médias, des meilleurs moyens de leur permettre de diffuser l'information, d'informer le public. Dans les conférences spécialisées que suivent les cadres d'Hydro, on appelle ça un « interface », un terme emprunté à l'informatique.

Panne: quoi faire?

Panne générale dans votre quartier: il faut aviser Hydro-Québec en donnant les détails. Panne dans un seul logement: changer les fusibles ou repérer les disjoncteurs. Dans chaque cas, il est recommandé de débrancher le plus possible d'appareils électriques avant de remettre le courant. Il faut toujours choisir les fusibles du calibre approprié.

En cas de panne prolongée, garder le contact par radio à transistor ou radio de voiture: la plupart des stations radiophoniques diffusent régulièrement les informations diffusées par Hydro-Québec sur la panne en cours.

Baisser les thermostats, débrancher tous les appareils électriques, sauf le réfrigérateur, le congélateur et une ou deux lampes pour constater le retour du courant.

Il faut aussi protéger les aliments, en gardant réfrigérateur et congélateur fermés, ou en plaçant les aliments entre deux fenêtres en cas de panne prolongée.

En cas d'évacuation de la maison en hiver, fermer la valve d'entrée d'eau, ouvrir tous les robinets.

Si le courant revient partout, sauf chez vous, avisez Hydro-Québec. Quand le courant est revenu, rebranchez progressivement les appareils. Évitez la surcharge, en rebranchant tous les appareils, ce qui pourrait créer une nouvelle panne.

Hydro-Québec prévient qu'elle doit exécuter certains travaux d'entretien ou de réparation qui nécessitent parfois des interruptions du courant.

Le Père Noël français menacé d'une coupure de téléphone: trop cherrant

AFP
PARIS

■ Le Père Noël risque de voir son téléphone coupé, si le tribunal de Paris accepte une requête en ce sens de la Fédération des Familles de France (FFF).

La FFF, qui juge la facture de ces appels beaucoup trop élevée, a assigné en justice des journaux d'annonces gratuits et une société d'Aix-en-Provence, pour laquelle ils font de la publicité. Les magnétophones de cette société, la

SBC, répondent au téléphone avec la voix « du Père Noël », sur trente lignes simultanément, pour une durée maximale de 20 minutes et une facture de 52 francs (10 dollars), partagée avec la compagnie de télécommunication France-Télécom.

L'avocat de la FFF a estimé lundi qu'il s'agissait là d'une « escroquerie » et souligné que ce genre de publicité est interdite lorsqu'elle s'adresse aux mineurs.

Celui de la défense a rétorqué qu'il y avait la possibilité de gagner des cadeaux — un tous les

mille appels — « d'une valeur d'environ 300 francs » (57 dollars). Il n'y a pas si longtemps, le service public des postes et télécommunications organisait eux-mêmes en France les appels téléphoniques au Père Noël et son courrier, a-t-il fait remarquer. Et « Mon Dieu, si un enfant a téléphoné au Père Noël, il a rêvé cinq minutes », a-t-il ajouté, en affirmant qu'il s'agissait là d'un « débat moral et non juridique ».

Le jugement en urgence de cette affaire doit être rendu aujourd'hui.

Seagram®

PRÉSENTE

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

LES CONCERTS GALA

ALEXANDER LAZAREV, CHEF · ELISABETH LEONSKAJA, PIANO

Korndorf: Epilogue
Liszt: Concerto pour piano no 2
Tchaïkovski: Symphonie no 5

Les mercredi et jeudi, 7 et 8 décembre 1994, à 20h00
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

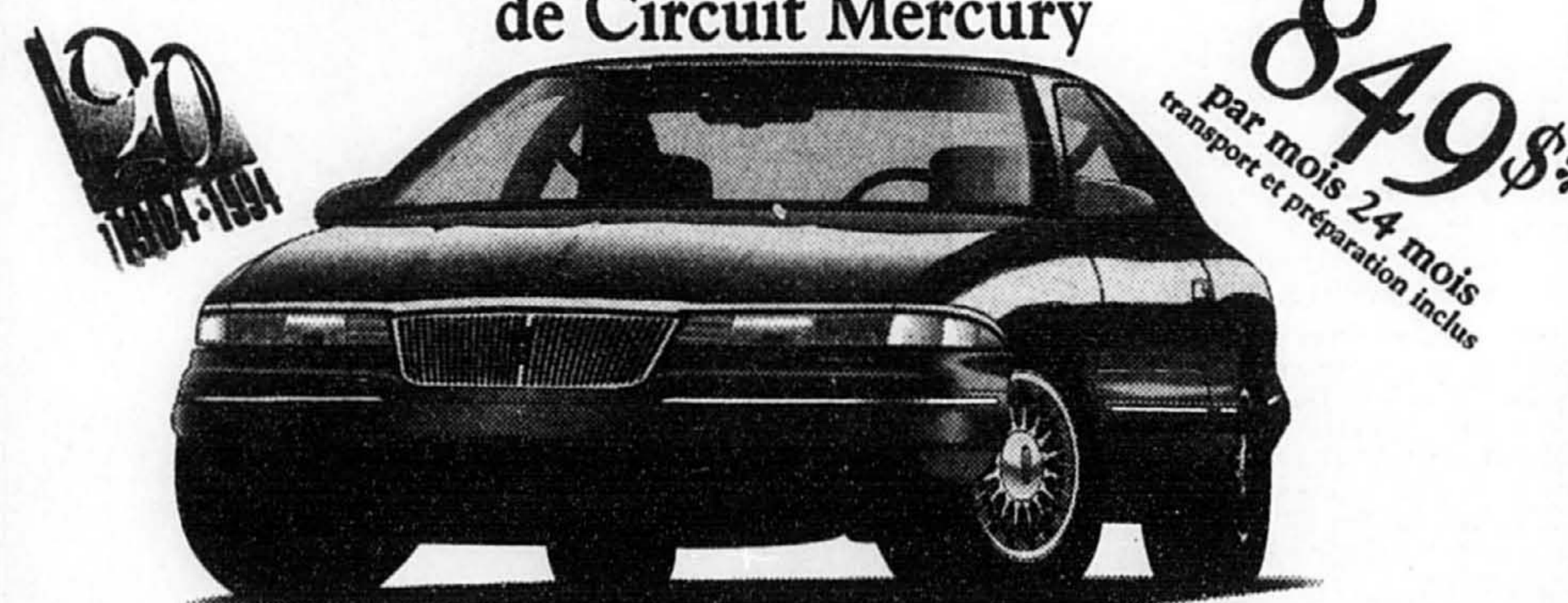


Billets: 9,75 \$ à 37,50 \$ en vente à
l'OSM: 842-9951, la PDA: 842-2112 et le Réseau Admission: 790-1245
(taxes et redevance PDA en sus)

Un programme Seagram Symphonia

Une affaire en or

Voici la Lincoln MARK VIII édition
«90^e anniversaire» et une offre exceptionnelle
de Circuit Mercury



Pour célébrer le 90^e anniversaire de Ford,
Circuit Mercury offre sans frais
les emblèmes plaqués en or.

L'ENGAGEMENT
LINCOLN

Un programme global de satisfaction de la clientèle
destiné exclusivement aux propriétaires Lincoln.

- La carte personnalisée «L'ENGAGEMENT LINCOLN»
- Le centre Lincoln et le service de dépannage Lincoln 24 heures sur 24
- La garantie Lincoln 48 mois/80 000 km

- Moteur V8 de 4.6 litres développant 280 chevaux
- 2 sacs gonflables
- Système antiblocage aux 4 roues (ABS)
- Volant gainé de cuir
- Jantes en aluminium chromées type directionnel
- Climatiseur n'utilisant pas de CFC

- Chaîne stéréo JBL
- Antenne à commande électrique
- Système d'alarme
- Chauffe-moteur à immersion
- Direction à crémaillère à assistance variable en fonction de la vitesse
- Télécommande d'ouverture des portières et d'éclairage

- Garnitures de sièges distinctives
- Miroirs sport de teinte harmonisée chauffant avec mémoire à 3 positions
- Groupe console
- Groupe confort/commodité comprenant siège de passager avant à réglage électrique avec support lombaire et d'inclinaison, miroirs éclairés aux deux pare-soleil.

• Location bail de 24 mois, transport et préparation inclus. Dépôt de sécurité remboursable de \$798. Le kilométrage permis est de 80,000km et l'assédant pré-déterminé à 04g le km. Un comptant de \$4,000. 00 échange équivalent est exigé. Les taxes sont en sus. Cette offre est aussi disponible pour Lincoln Mark VIII 1995 moyennant léger supplément.

LOCATION
Vos spécialistes de la location commerciale

ASSISTANCE
ROUILLERIE
24 HEURES

50
VOITURES
DE COURTOISIE
DISPONIBLES

Circuit
MERCURY

SERVICE
24 HEURES
2130 AM

6300, BOUL. HENRI-BOURASSA, MONTRÉAL-NORD - TÉL.: 325-4700

Luce Bertrand radiée pour trois ans

La Corporation des psychologues lui reproche ses relations intimes avec des patientes et son ésotérisme

MARTHA GAGNON

■ La psychologue bien connue Luce Bertrand a été radiée pour une période de trois ans, période au terme de laquelle elle devra se soumettre à deux années de supervision pour recouvrer son plein droit de pratique.

Telle est la sanction qu'a imposée hier le comité de discipline de la Corporation des psychologues à Mme Bertrand pour avoir eu des relations intimes avec des patientes, pratiqué l'ésotérisme, violé le secret professionnel et dépassé la frontière qui doit exister entre la vie privée et la vie professionnelle.

Après ses trois ans de radiation, Luce Bertrand devra travailler sous la supervision d'un autre psychologue durant deux ans. « Je suis satisfaite même si la sanction ne peut réparer le tort causé, déclarait hier l'une des quatre plaignantes. J'ai payé 15 000 \$ en honoraires pour une thérapie qui a gâché une partie de ma vie. Malgré sa radiation, Luce Bertrand pourrait continuer de pratiquer comme psychothérapeute au lieu de psychologue. »

Les plaignantes ont trouvé le processus disciplinaire long et difficile. Il s'est écoulé plus d'un an entre le dépôt de la plainte et la décision du syndicat de porter la cause devant le comité de discipline. Me Christiane Barnabé, qui représentait l'une des plaignantes, affirme que ce délai a causé bien des tensions et des frustrations.

Au cours des dernières années, Luce Bertrand n'a pas craint d'afficher son homosexualité. En 1984, la psychologue se faisait connaître en publiant le « rapport Bertrand sur le vécu de 1 000 femmes lesbiennes ». Elle a aussi été invitée à la populaire émission de Jeannette Bertrand, dont elle est la nièce, pour discuter de la question de l'homosexualité.

Une bonne partie de la clien-



PHOTO La Presse

L'enquête de la Corporation des psychologues du Québec a démontré que Luce Bertrand se servait de sa profession pour faire des conquêtes.

tèle de Mme Bertrand est composée de femmes, dont plusieurs vivent des problèmes liés à leur orientation sexuelle. Sur sa carte d'affaires, on pouvait lire la mention suivante : « Une femme à l'écoute des femmes ». Or, l'enquête a démontré que Mme Bertrand se servait de sa profession pour faire des conquêtes, les clientes devenant des confidantes, des amies et même des amantes.

La preuve présentée devant le comité de discipline a révélé que Mme Bertrand entretenait des relations étroites avec des clientes. Elle organisait des parties à sa maison, des soupers au restaurant et des activités sportives. Elle tentait de séduire certaines d'entre elles. « Elle portait des blouses très transparentes sans soutien-gorge et faisait des allusions qui me mettaient dans

l'embarras, affirme une plaignante. Je croyais qu'elle voulait créer un climat de séduction. »

Quatre ex-clientes ont porté plainte contre la psychologue, dont l'une avec laquelle elle a eu des relations sexuelles. Tout au long de l'enquête, Mme Bertrand s'est défendue en accusant les plaignantes de complot et de vengeance.

Dans son témoignage, une ex-cliente a raconté que Mme Bertrand avait fait du tort à sa fille de 15 ans. « Elle lui a dit qu'elle était en amour avec moi. Cela a déclenché une réaction assez violente de la part de ma fille. » Celle-ci ignorait que sa mère avait changé d'orientation sexuelle depuis la mort de son mari.

En plus de sa plainte devant le comité de discipline, cette ex-cliente a aussi intenté une poursuite civile de plus de 300 000 \$ contre Mme Bertrand pour les dommages psychologiques subis.

Un ange

En rendant sa sanction, le comité de discipline s'est toutefois montré plus sévère à l'égard des pratiques ésotériques qu'à l'égard des pratiques sexuelles. D'après la preuve recueillie, Mme Bertrand affirmait qu'elle avait rencontré un ange de qui elle avait appris qu'une catastrophe allait se produire dans la région de Montréal et qu'elle serait parmi les survivants. Elle voulait ouvrir un centre dans les Laurentides pour rassembler tous les « élus choisis pour être sauvés ».

Le comité de discipline estime que « Mme Luce Bertrand n'avait et n'a toujours pas conscience des barrières qui doivent exister entre ses services professionnels et sa vie privée ». Le comité ajoute qu'elle est devenue « l'apôtre et le défenseur » de la cause homosexuelle. « Il n'existe aucune objection à ce qu'un individu épouse de telles causes, tiennent de tels propos, pose de tels gestes, sauf en tant que professionnel ! »



PHOTO ROBERT SKINNER, collaboration spéciale

Illusion hivernale

Non, ce n'est pas sous une averse de gros flocons de neige que court ce jeune homme au parapluie, mais bien sous la pluie. Ces flocons lumineux sont en fait les ampoules de l'arbre de Noël de la Place Ville-Marie.



Bruno Bandiera

Un règlement de comptes entre motards?

MARCEL LAROCHE

■ L'individu mort lundi soir dans l'explosion d'une fourgonnette, à Longueuil, aurait été une recrue du gang de motards les Rockers de Montréal, une filiale des redoutables Hells Angels.

Reconnu comme un *striker* gravitant autour de cette bande de motards hautement criminalisés, Bruno Bandiera, alias Bruno Charest, était le seul occupant du véhicule pulvérisé par une bombe activée par un système de télécommande à distance.

Bien que cet événement ait toutes les apparences d'un règlement de comptes relié au monde des motards, la police n'écarte pas l'hypothèse selon laquelle le jeune homme de 28 ans aurait été victime de sa témérité en transportant dans sa voiture une charge explosive hors de l'ordinaire.

La bombe de fabrication artisanale, composée de plusieurs bâtons de dynamite, était d'une puissance telle que le conducteur a été éjecté à une dizaine de mètres de son véhicule ; sous l'impact, les débris ont volé à plus de 100 mètres de distance.

L'explosion s'est produite en pleine rue, à 19h06 lundi, au moment où la fourgonnette de marque Plymouth Voyageur 1994 de couleur verte circulait en direction du pont Jacques-Cartier sur le boulevard Taschereau, à la hauteur du boulevard Sainte-Foy, à Longueuil.

Coincidence pour le moins troublante, le véhicule appartenant à la firme de location Thrifty, à Québec, et rapportée volée le soir du 21 novembre 1994 sur la rue Saint-Laurent, à Montréal, a explosé à un demi-kilomètre du repaire des Hells Angels !

Sous la violence de la déflagration, quelques voitures qui suivaient la camionnette, ainsi que d'autres véhicules circulant en direction opposée sur le boulevard Taschereau, ont été atteints par les débris, qui ont aussi endommagé des commerces avoisinants.

L'incident a évidemment créé tout un problème de circulation dans ce secteur, un tronçon du boulevard Taschereau devant être fermé en attendant que les artificiers de la Sûreté du Québec récupèrent un à un tous les morceaux de métal tordu et les restants d'explosifs jonchant le sol.

Traité sur place par des techniciens d'Urgences-Santé avant son transport vers l'hôpital Charles-Lemoyne de Greenfield Park, le conducteur de la fourgonnette devait succomber à ses blessures sans jamais avoir repris conscience, vers 21h30.

Aucune pièce d'identité
Comme la victime ne portait sur elle aucune pièce d'identité, les policiers de Longueuil ont vite fait une certaine relation entre la mort de cet inconnu et quelques attentats similaires à la voiture piégée survenus au cours des derniers mois dans la région métropolitaine.

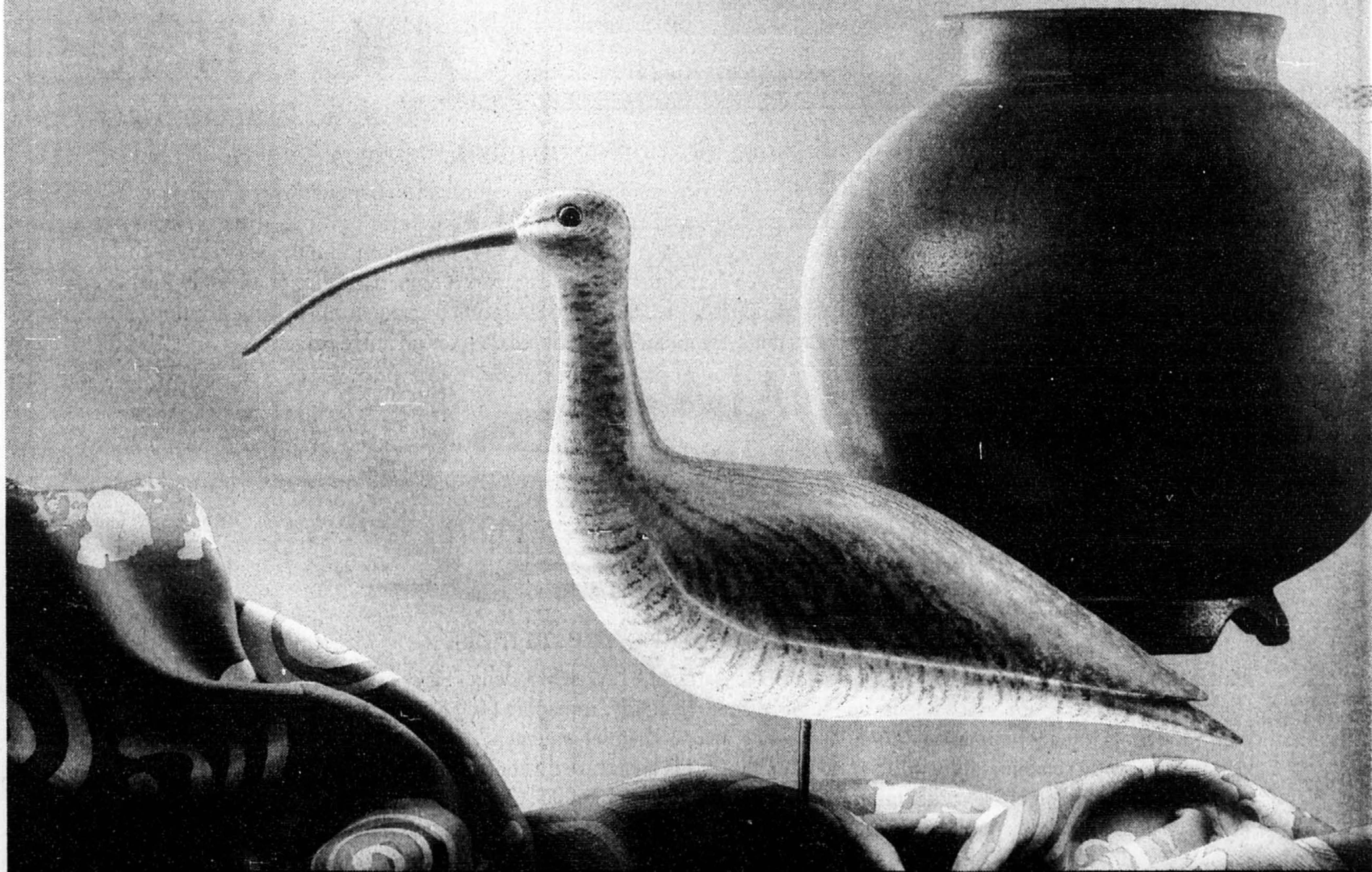
Les appréhensions des détectives Serge Fontaine et Pierre Lamarre, ainsi que du sergent Jean-Claude Quesnel, de la section des crimes contre la personne de la police de Longueuil, ont partiellement été confirmées hier matin, à la morgue de Montréal, lors de l'identification par empreintes digitales de Bruno Bandiera.

Connu des services policiers Bandiera, dont la plus récente adresse était à Mont-Saint-Hilaire, en banlieue sud de Montréal, aurait été aperçu à quelques reprises au cours des derniers mois au repaire de motards des Rockers du 2885, rue Gilford, près de la 6e Avenue, en face des terrains de l'ex-usine Angus de l'est de la métropole.

Ce repaire de motards formé d'une trentaine de membres ayant déjà appartenu aux Jokers de Joliette, était dirigé jusqu'à tout récemment par Guy Lepage, un ex-policier de la CUM actuellement détenu à la prison de Bordeaux pour une histoire de blanchiment d'argent provenant de la vente de stupéfiants.

Selon des policiers spécialisés dans la lutte contre le crime organisé, Lepage est un bon ami de Maurice « Mom » Boucher, un motard considéré comme le grand manitou des Hells Angels, à Montréal. Le gang des motards des Rockers, une filiale directe des Hells Angels, est fortement impliqué dans le lucratif marché de la drogue au centre-ville de Montréal, un territoire dans lequel évoluent également les Rock Machines, le seul groupe de motards du Québec toléré des Hells Angels.

Pas vendu à tous les coins de rue



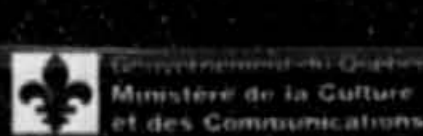
SALON DES MÉTIERS D'ART

3-21 DÉCEMBRE PLACE BONAVENTURE ENTRÉE GRATUITE

LUNDI AU SAMEDI: 11H À 22H • DIMANCHE: 11H À 18H • MERCREDI, 21 DÉCEMBRE: 11H À 18H



UNE PRÉSENTATION DU CONSEIL DES MÉTIERS D'ART



30% DE RABAIS

sur une sélection de chaînes en or 18 carats

Colliers et bracelets en or italien; du grand style, de grande qualité.

Bracelets en solde à partir de 262,50 \$

Chaînes en solde à partir de 455,00 \$

Boucles d'oreilles en forme de noeud, en solde à 87,50 \$

**BIRKS**

1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511

(Renseignez-vous sur le rabais de stationnement accordé par Birks Square Phillips)

CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180

CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431

MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

Le Conseil des commissaires de la CEPGM tient illégalement des séances à huis clos

MICHÈLE OUMET

■ La Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (CEPGM) fonctionne dans l'illégalité depuis des années en tenant une partie des séances de son Conseil des commissaires à huis clos.

Une fois par mois, les commissaires se réunissent, discutent et adoptent, derrière des portes closes, des dossiers importants comme l'allocation de contrats, la nomination de cadres supérieurs, l'achat d'équipement, etc. Des décisions, parfois controversées, sont prises en l'absence de tout débat public.

La CEPGM a toujours fonctionné ainsi même si la présidente du syndicat des enseignants, Ruth Rosenfield, des parents et certains commissaires, comme Louise Mainville, ont essayé de contester.

La CEPGM est la deuxième plus importante commission scolaire au Québec après la CECM. Elle possède 96 écoles fréquentées par 32 000 élèves, dont 42 p. cent sont inscrits au secteur français, et elle gère un budget de 190 millions.

À la CECM, par exemple, le huis clos est exceptionnel. Tous les dossiers sont discutés ouvertement par les commissaires qui tiennent des séances publiques deux fois par mois. Mais Allan Butler, le président de la CEPGM, résiste.

« On a toujours fonctionné comme ça, tranche-t-il. Il n'est pas question que ces séances deviennent publiques ou qu'un journaliste y assiste. »

Pourtant, l'article 167 de la loi 107 est clair : « Les séances du conseil des commissaires sont publiques ; toutefois, le conseil peut décréter le huis clos pour étudier tout sujet qui peut causer un préjudice à une personne. »

« Les séances doivent être publiques. C'est la règle, précise l'avocat de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Alain Guimont. Le huis clos, c'est l'exception. »

« Lorsque la loi précise que les séances du conseil sont publiques, ça inclut non seulement le vote mais aussi les délibérations », ajoute de son côté Me Côme Dupont, avocat à la direction des affaires juridiques du ministère de l'Éducation.

Un juge de la Cour supérieure, John Bishop, a d'ailleurs indiqué clairement, dans un jugement rendu en octobre 1991, que le huis clos doit être utilisé dans des cas très précis. À cette époque, le conseil des commissaires de la CEPGM avait décidé de fermer une école, West Hill, lors d'une séance à huis clos. Cette décision très controversée a été contestée par le syndicat des enseignants qui a déposé une demande d'injonction.

« L'article 167 de la loi 107 permet à une commission scolaire

de tenir une séance à huis clos pour étudier un sujet qui peut porter préjudice à une personne, écrit le juge Bishop. Un enseignant accusé d'abus sexuel sur un enfant constitue un bon exemple. (...) Dans le cas présent, la commission scolaire n'avait pas le droit de prendre cette décision à huis clos. (...) La décision est donc illégale. »

« Toutes les commissions scolaires savent qu'elles ne peuvent pas siéger à huis clos, affirme David Daoust, le directeur général de l'Association québécoise des commissions scolaires qui regroupe les 18 commissions scolaires de la province dont la CEPGM. Et elles savent ça depuis longtemps. On leur a d'ailleurs envoyé un avis juridique qui expliquait tout cela très clairement. »

À la CEPGM, les séances du Conseil des commissaires se déroulent de façon très particulière, pour ne pas dire étonnante. Une première réunion, à huis clos, a lieu à 16 h 00, au quatrième étage de l'édifice central. Tous les commissaires sont présents ainsi que les fonctionnaires qui sont disponibles pour expliquer les détails d'un dossier à l'étude. Les commissaires délibèrent et votent en bonne et due forme.

À 19 h 30, c'est la séance publique, qui a eu lieu en bas, au rez-de-chaussée. Toutes les résolutions adoptées à huis clos sont regroupées dans un point à l'ordre du jour intitulé « Recom-

mandations du Conseil des commissaires en séance à huis clos ».

Lorsque ce point est abordé, le vice-président, George Vathilakis, lit, en anglais seulement, les résolutions déjà adoptées et les commissaires votent de nouveau. Il n'y a pas de discussion et aucun document n'est déposé. Les quelques personnes du public qui se sont déplacées pour assister aux séances ne comprennent d'ailleurs à peu près rien.

C'est le directeur général, le secrétaire et le président qui décident des sujets qui seront débattus à huis clos. « Lorsqu'un dossier est délicat (sensible), nous décidons de le débattre à huis clos », explique Allan Butler.

« Les séances publiques sont très expéditives, affirme l'ex-commissaire Louise Mainville. On déplore la situation mais personne n'ouvre la bouche. Il y a un bâillonnement énorme. C'est fondamentalement injuste et anti-démocratique. »

McGill doit suspendre son enquête sur le Dr Sergent

YANN PINEAU

■ L'enquête sur les activités académiques et professionnelles de feu le docteur Justine Sergent est suspendue jusqu'à ce qu'un jugement soit rendu sur le fond du litige qui oppose l'université McGill à la succession du docteur Sergent. Ainsi en a décidé le juge Pierre Viau de la Cour Supérieure, hier, au Palais de justice de Montréal.

L'avocat Casper Bloom avait été mandaté en avril dernier par McGill pour mener une enquête à la suite du suicide de Justine Sergent et de son mari. Le Dr Sergent s'était suicidée le 10 avril, désespérée par les ennuis qu'elle connaissait depuis près de deux ans en marge de ses recherches en neuropsychologie. Elle avait notamment été visée par une lettre anonyme dans laquelle on affirmait que la chercheuse de 44 ans avait commis une fraude scientifique.

« Cela n'est qu'une première étape, a déclaré Me Claude-Armand Sheppard, l'avocat de la succession du Dr Sergent dans cette affaire. Il est intéressant de voir que l'on se rend compte de l'importance de la protection posthume de la réputation des gens. Il est très satisfaisant d'avoir eu un jugement détaillé. »

Les avocats de McGill, Me Lazar Sarna, et de Casper Bloom, Me Bernard Roy, se sont refusés à émettre le moindre commentaire, hier.

Dans son jugement d'une dizaine de pages, le juge Pierre Viau estime que « le report (de l'enquête) ne causerait aucun préjudice apparent ni à McGill ni à Me Bloom ». Ce dernier devait en principe remettre son rapport au principal de McGill, Bernard Shapiro, au plus tard le 31 décembre 1994.

À l'inverse, le juge Viau indique que « si le rapport était déposé comme prévu et que la réputation du Dr Sergent devait en souffrir... le préjudice serait vraiment irréparable et ne saurait être adéquatement, voire même possiblement, compensé par des dommages-intérêts ».

Le juge Viau a également émis des commentaires concernant les allégations du requérant, représenté par Me Sheppard, sur le manque d'équité de la procédure d'enquête et le manque d'indépendance de Me Bloom. Le juge écrit que ces allégations « sont certainement sérieuses... et méritent amplement d'être examinées par une cour de justice... rien ici n'apparaît vexatoire ni frivole ».

La succession du Dr Sergent estime en effet que ses intérêts ne sont pas considérés dans le processus d'enquête mené par Me Bloom et qu'elle n'est pas tenue informée des progrès de l'investigation. De plus, la succession émet des doutes sur l'indépendance de Me Bloom face à l'université McGill.

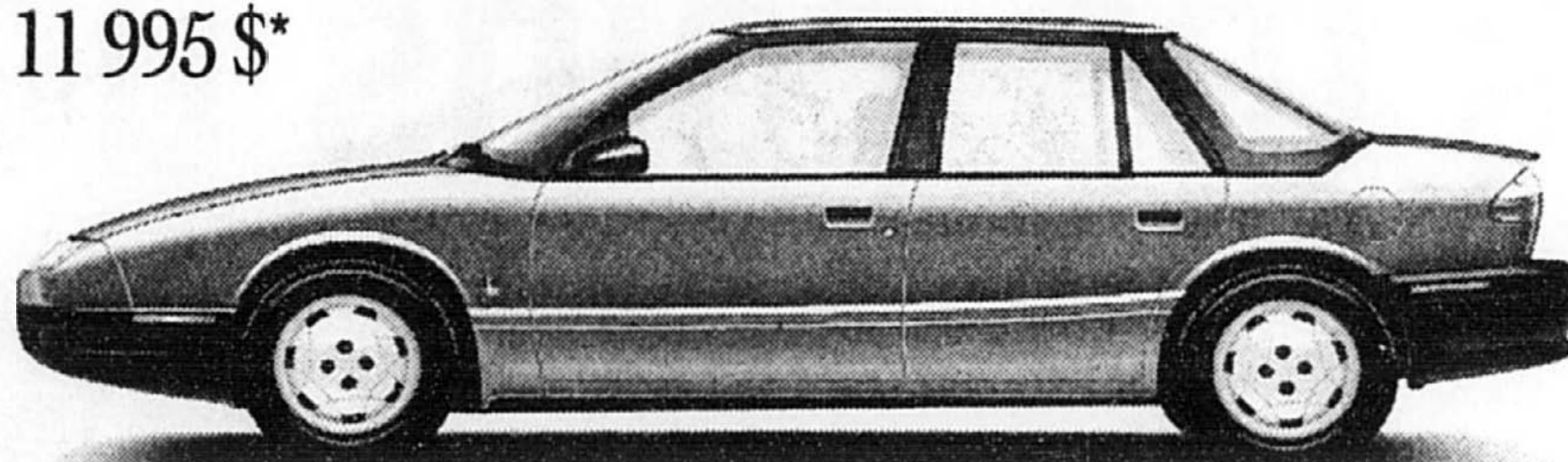
Enfin, le juge Viau a abordé la question du visiteur, discrètement soulevée par McGill et référant à l'enquête comme à une affaire d'administration interne. Comme le rapportait *La Presse* la semaine dernière, la charte de McGill prévoit qu'une personne appelée le visiteur, en l'occurrence le gouverneur général, surveille les activités de l'université. Me Lazar Sarna, l'avocat de McGill, avait alors évoqué l'éventualité de se soustraire aux lois du Québec en portant le litige devant le gouverneur général.

Au premier examen, le juge Viau « ne voit pas en quoi cette surveillance (du visiteur) permettrait d'exclure ou de diminuer les pouvoirs d'une cour de justice ou d'un juge face à une enquête comme celle que mène Me Bloom ».

Le procès sur le fond de cette affaire devrait avoir lieu cet hiver. La succession du Dr Sergent demande entre autres qu'on remplace Me Bloom par une personne « entièrement indépendante des parties en cause ».

Nos deux sacs gonflables de série ne feront pas gonfler la facture.

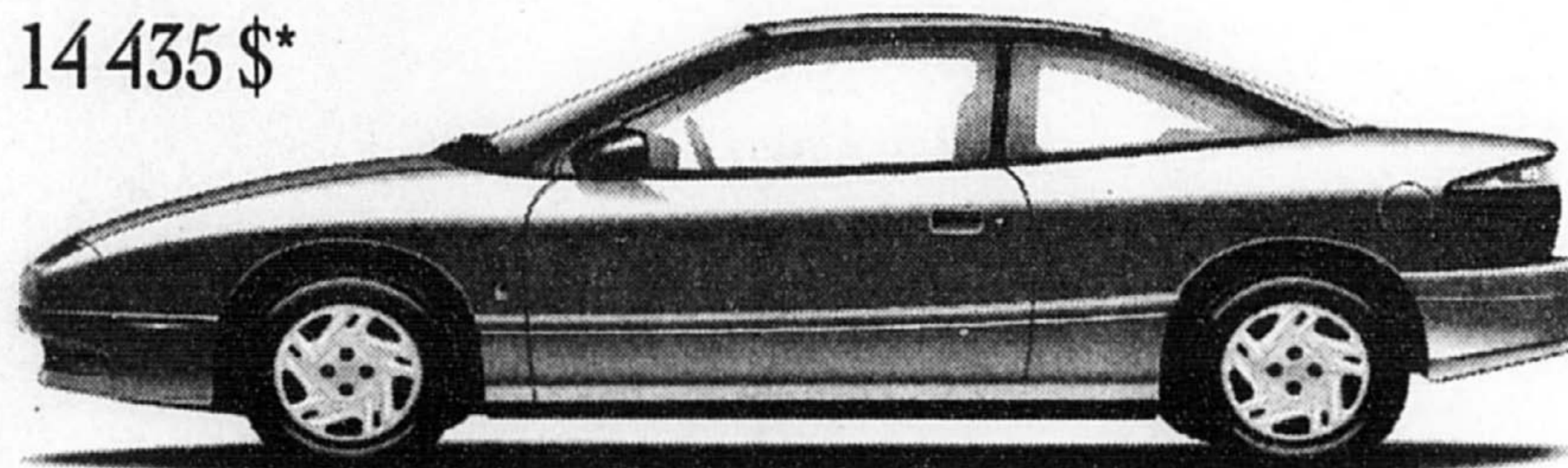
11 995 \$*



SL 199 \$/mois, location de 36 mois.

Paiements basés sur la Saturn SL 1995 avec radio AM/FM stéréo, deux sacs gonflables, banquette arrière divisée rabattable, essuie-glace à balayage intermittent. **Incluant**: transport (400 \$), préparation, frais d'acquisition (350 \$). **Excluant**: immatriculation, assurance, taxes. Premier paiement: 199 \$, versement initial: 1 949 \$, dépôt de garantie remboursable: 300 \$ et taxes exigibles à la signature du contrat. Kilométrage limité à 24 000 km par année; 5¢ du kilomètre excédentaire. Coût net de la location: 10 796 \$. Option d'achat: 6 569 \$. Autres options et versements initiaux disponibles. *PDSF. Les concessionnaires sont libres de fixer un autre prix.

14 435 \$*



SC1 239 \$/mois, location de 36 mois.

Paiements basés sur la Saturn SC1 1995 avec radio-cassette AM/FM stéréo, deux sacs gonflables, banquette arrière divisée rabattable, essuie-glace à balayage intermittent. **Incluant**: transport (400 \$), préparation, frais d'acquisition (350 \$). **Excluant**: immatriculation, assurance, taxes. Premier paiement: 239 \$, versement initial: 1 785 \$, dépôt de garantie remboursable: 300 \$ et taxes exigibles à la signature du contrat. Kilométrage limité à 24 000 km par année; 5¢ du kilomètre excédentaire. Coût net de la location: 13 400 \$. Option d'achat: 8 456 \$. Autres options et versements initiaux disponibles. *PDSF. Les concessionnaires sont libres de fixer un autre prix.



Pour faire tout autrement.

BOURASSA SATURN
SAAB ISUZU
Laval
385-9191

LAPRAIRIE SATURN ISUZU
La Prairie
659-8994

GRAVEL SATURN SAAB ISUZU
Montréal
861-2000

HOCHELAGA SATURN ISUZU
Montréal
251-1552

DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU
Montréal
483-5555

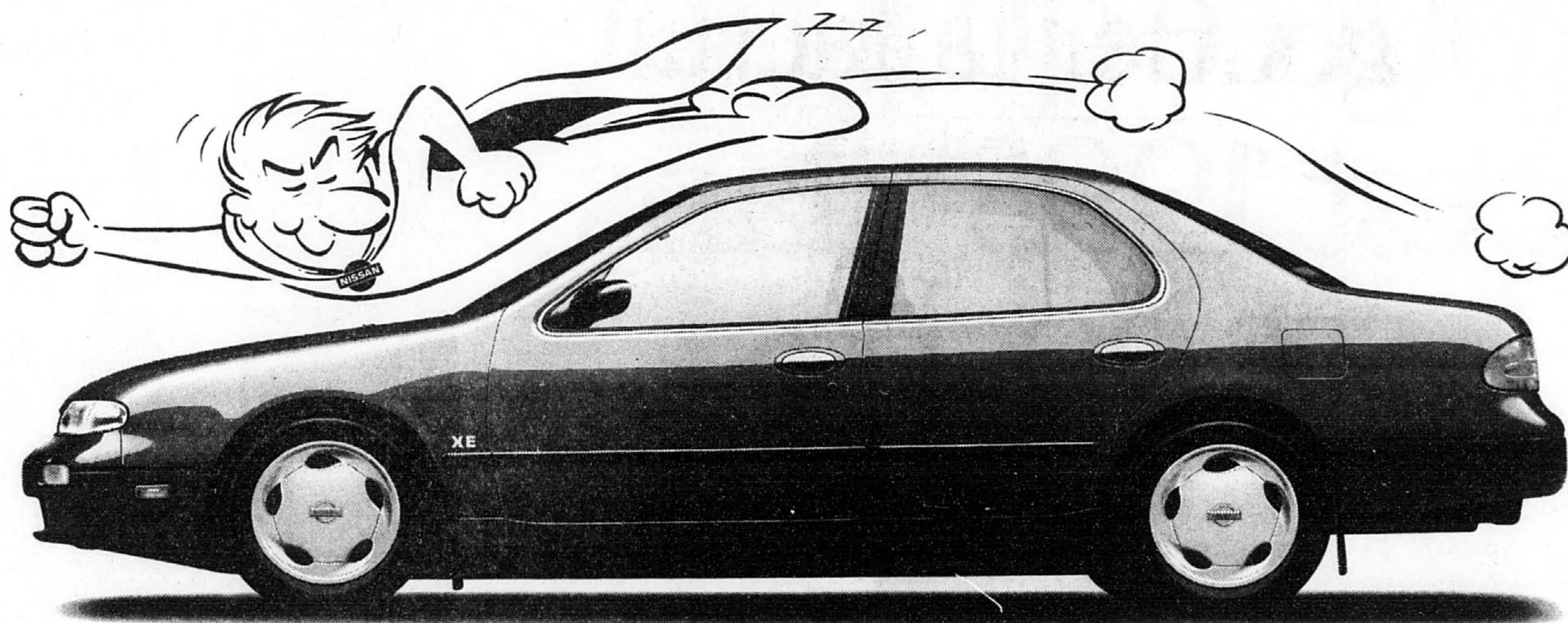
MONDIAL SATURN SAAB ISUZU
Montréal
385-7222

WEST-ISLAND SATURN SAAB
ISUZU
Roxboro
684-3161

GRENIER SATURN SAAB ISUZU
Terrebonne
964-1374

SATURN ISUZU SOREL-TRACY
Tracy
746-1227

Vous n'aurez jamais négocié d'aussi belles courbes.



L'Altima XE

Prix spécial à partir de

16 990 \$*

Suivez mon regard : des lignes racées, un habitacle spacieux, un design novateur qui lui a valu le prestigieux Prix I.D. de la revue *International Design Magazine*. Oui, l'Altima XE 1994 fait tourner bien des têtes. Aucune route, aucune courbe ne résiste à son puissant moteur de 150 chevaux, à sa suspension indépendante aux 4 roues et à ses barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière.

Et ce n'est pas tout : cette superbe berline bénéficie de l'Engagement Satisfaction Nissan, une incomparable garantie de 6 ans ou 100 000 km sur les principaux composants et sur le dispositif antipollution. Passez vite en faire l'essai chez votre très sympathique concessionnaire Nissan et profitez de notre incroyable taux de financement de 5,8% garanti pour 48 mois**. Alors, vous verrez que le luxe, pour une fois, se négocie à prix abordable.

Financement

5,8%

garanti pour 48 mois**

Les banques exigent en moyenne 11% d'intérêt sur un prêt-auto d'une durée de 48 mois. Chez Nissan, nous vous offrons 5,8% garanti pour 48 mois**. Prenez note que ce taux exceptionnel de financement s'applique également à la Sentra DLX 4 portes 1994 et à la Maxima GXE 1994.

MONTANT FINANCÉ	COÛT D'EMPRUNT À 5,8%	COÛT D'EMPRUNT À 11%	VOS ÉCONOMIES
10 000 \$	1 229 \$	2 406 \$	1 177 \$
12 500 \$	1 536 \$	3 007 \$	1 471 \$
15 000 \$	1 843 \$	3 609 \$	1 766 \$
17 500 \$	2 150 \$	4 210 \$	2 060 \$
20 000 \$	2 458 \$	4 812 \$	2 354 \$

Les coûts d'emprunt sont basés sur un financement de 48 mois.

très
Votre sympathique
concessionnaire

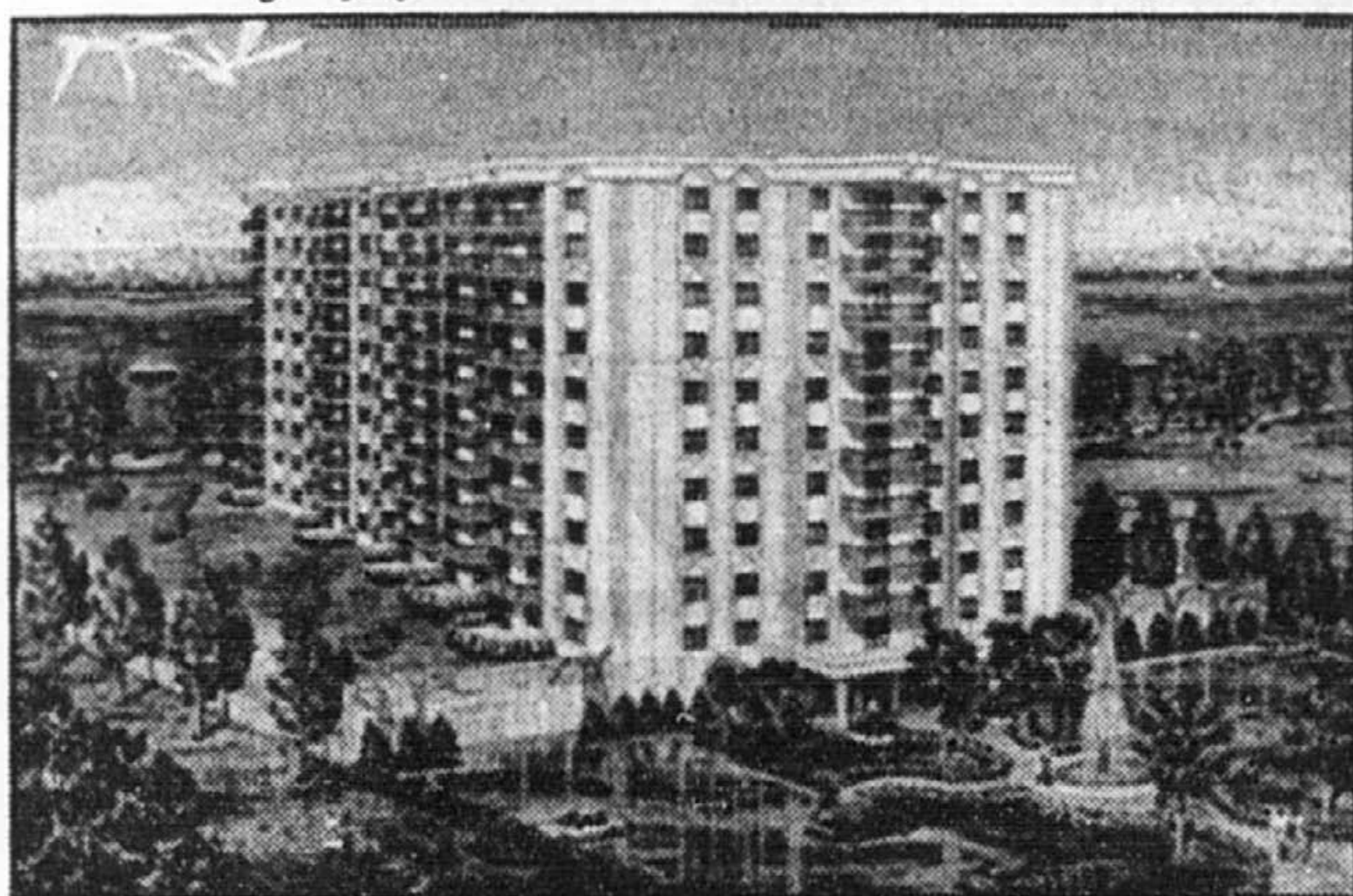
NISSAN

L'unique...**GRAND PALAIS**...du West-Island!

L'équipe du plus prestigieux projet du West-Island
vous souhaite de très Joyeuses Fêtes...

et un magnifique condo au bord de l'eau pour 1995!!!

WOW!!!
40% déjà
vendu !!!



Demandez nos
spéciaux de
Noël!!!

UN RÊVE DEVIENT RÉALITÉ...

La structure est terminée!

Elle s'élève et s'impose majestueusement dans cette magnifique baie...

Bientôt elle sera enveloppée d'un magnifique manteau de sable doré et de perles blanches...

Derrière les parois élancées de cette architecture à la silhouette somptueuse et élégante,
on découvre:

UN CHOIX DE 15 MODÈLES ET PLUS!!!
1, 2 et 3 CHAMBRES, 750 A 2800 p²...
Designer gratuit pour vos touches particulières
Piscine et salle d'exercice pour vous tenir en forme

...À UNE QUALITÉ ET UN PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION!!!

(A partir de 71 900\$... Vous devenez propriétaire pour aussi peu que 650\$/mois, cap., int., TVQ, TPS et frais de condo inclus. Vous vendez votre propriété? Faites vite, venez réserver votre condo!).

N'hésitez pas! Composez le 620-9985...Faites vous le plus beau cadeau!!!
160 Ch. de la Rive Boisée (Boul. Gouin et Boul. St-Jean, Pierrefonds)
30 ans d'expérience à votre service!

REEMAX

Vois de Grand Cherokee: arrestation des deux présumés chefs du réseau

MARCEL LAROCHE

Après avoir coffré un groupe de receleurs impliqués dans l'exportation clandestine vers l'Europe de camionnettes de grand luxe volées dans la région de Montréal, les policiers de la CUM ont poursuivi leur offensive en capturant les deux têtes dirigeantes de ce vaste réseau international.

Les deux « hommes d'affaires » âgés dans la quarantaine, de Laval et de Mascouche, s'approprièrent à conclure une transaction à l'aéroport de Mirabel, vers 13h40 hier, quand ils sont tombés entre les mains d'une équipe spéciale d'enquêteurs de la CUM, de la SQ et de Douanes-Canada.

L'arrestation-surprise de ces

deux dirigeants de la section québécoise du réseau de trafiquants de voleurs d'autos est directement reliée à une délicate enquête policière de la CUM menée depuis trois semaines, à Montréal et Longueuil.

En procédant ces derniers jours au démantèlement de cet important réseau de voleurs et de receleurs se spécialisant principalement dans les modèles Jeep Grand Cherokee, les enquêteurs de l'escouade des autos volées de la CUM ont récupéré jusqu'à ce jour pas moins de 17 véhicules à quatre roues motrices, le tout d'une valeur globale dépassant 700 000 \$.

De plus, une dizaine de personnes ont été interpellées lors de plusieurs perquisitions effectuées à différents endroits sur

l'île de Montréal, ainsi que dans un entrepôt de la rue Le Breton, à Longueuil.

Les sergents-détectives Gilles Vallières et Alain Babeu, tous deux de la section vol de véhicules de la CUM, croient que le réseau se servait de cet entrepôt de la Rive-Sud pour expédier par bateau vers l'Europe plusieurs conteneurs contenant chacun deux Grand Cherokee volés dans la région métropolitaine.

Les deux principaux instigateurs de ce commerce fort lucratif, des individus possédant une feuille de route chargée dans ce genre de crime, étaient justement à régler une facture pour l'envoi d'un conteneur quand ils ont été interpellés hier après-midi à l'aéroport de Mirabel.

Après avoir été longuement interrogés par la police, les deux hommes ont été écroués au quartier général de la CUM avant de comparaître aujourd'hui, au palais de justice de Longueuil, sous une kyrielle d'accusations de recel de véhicules volés.

Par ailleurs, le démantèlement de ce réseau international de voleurs de Grand Cherokee survient au moment précis où le directeur Jacques Duchesneau, du Service de police de la CUM, lançait hier un programme de sécurité pour diminuer le vol de voitures sur le territoire de l'île de Montréal.

« Chaque année, près de 20 000 véhicules sont volés à Montréal. De ce nombre, une proportion significative, environ 18 pour cent en 1993, est volée au moment où les propriétaires sont à faire leurs emplettes au centre commercial », a indiqué le directeur du SPCUM.

Le programme de sécurité auquel est associé le Bureau d'assurance du Canada (BAC), Lebeau Vitres d'Autos se traduira par une campagne de sensibilisation et l'installation de panneaux invitant les automobilistes à la vigilance.

Terre-Neuve: pas si légal d'importer des cigarettes du Québec

Presse Canadienne
SAINT-JEAN, Terre-Neuve

Des annonces publicitaires passées par une firme de Montréal et encourageant les Terre-Neuviens à commander des cigarettes au Québec par la poste pourraient attirer des ennuis à ceux qui décident de profiter de l'aubaine, soutient la police.

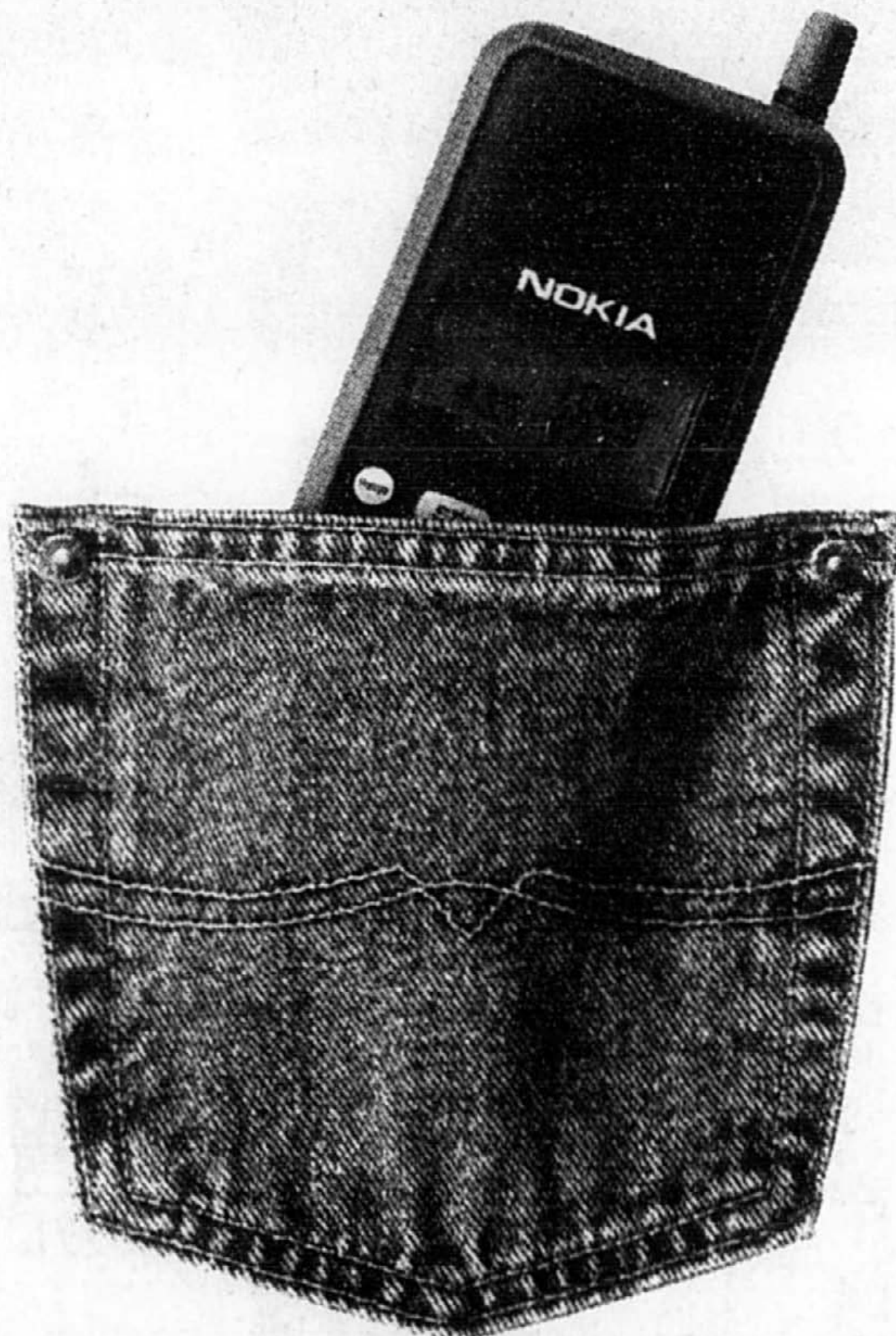
Au cours des dernières semaines, des annonces publicitaires parvenant un peu partout à Terre-Neuve par télécopieur offrent des cigarettes de marques connues à 30 \$ la cartouche, 29 \$ si l'on en achète quatre ou 1 400 \$ si l'on opte pour une caisse de 50 cartouches.

Dans les tabagies terre-neuviennes, le prix de la cartouche varie entre 45 \$ et 50 \$.

L'annonce dit que le prix comprend les taxes fédérale et québécoise et porte la mention rassurante: « Ceci est légal - il s'agit d'une transaction. »

Pas du tout, soutient le sergent P.J. Pendergast, l'agent responsable du département de douanes et accises de la GRC à Saint-Jean, qui avertit que tous ceux qui commandent les cigarettes bon marché pourraient faire face à une amende de 100 000 \$, deux ans de prison et un compte de taxes élevé.

Aujourd'hui, tout ce qu'il faut, c'est 19,95\$ dans ses poches.



À seulement **19,95\$ par mois**, service compris,* découvrez le plaisir d'un téléphone cellulaire. Mettez un **Liberti^{MD} de Bell Mobilité** dans votre poche.

C'est le petit **portatif le moins cher sur le marché**. Et, **il vous appartient!** Vous recevrez

également en prime **30 appels gratuits à la maison**** chaque mois pendant

les trois premiers mois. À ce prix-là, qui pourrait s'en passer?

Bell Mobilité

Enfin libre

Informez-vous en composant le 1 800 43-Liberti ou passez chez l'agent le plus près de chez vous.

*Plan Liberti de 18 mois seulement. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. Appels locaux au tarif de 95¢/min. Frais annuels d'accès au réseau en sus après le 31 décembre 1994. L'appareil peut différer du modèle illustré. Jusqu'à épuisement des stocks. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Disponible chez les agents participants. **Appels locaux seulement.

CENTRES
CELLULAIRE PLUS

Boucherville
National Expert
Tél.: (514) 949-1000

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Electronique
Tél.: (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort Radio T.V. inc.
Tél.: (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél.: (514) 378-3618

Laval
Cellcom Laval
Tél.: (514) 629-7777

Longueuil
Shtel
Tél.: (514) 463-0565

Montréal
Cellcom Montréal
Tél.: (514) 739-7777

Cellular One
Tél.: (514) 385-0770

Centre du Téléphone Mobile
Tél.: (514) 274-9366

Locatel Itée
Tél.: (514) 735-3000

Centre du Téléphone Mobile
Montréal-Est
Tél.: (514) 729-2020

Montréal - centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél.: (514) 585-2847

Sherbrooke
Cellulaire Flamand inc.
Tél.: (819) 823-9994

St-Hubert
Centre du Téléphone Mobile
Rive-Sud
Tél.: (514) 926-2020

Radio Communication
Cellulaire
Tél.: (514) 676-9949

Trois-Rivières-Ouest
Reynolds Radio Inc.
Tél.: (819) 376-6849

Victoriaville
Communication Victoriaville
Tél.: (819) 758-7471

Ville St-Laurent
La Boutique Communication
Tél.: (514) 335-2355

Distribution
Consommateurs

Diamond

JEAN COUTO

Lebeau
Images Electroniques

SEARS

SPEC
ELECTRONIQUE

STEREO

Vidotron

PARSIFAL
Collection
or 18 ct / acier ou tout acier

RAYMOND WEIL
GENEVE
LE TEMPS CRÉATEUR

EVEREST
FABRICANT DE LA PRESTIGIEUSE RAGUE
DE LA COUPE STANLEY 1993
ET DE LA CANNE À POMMEAU D'OR

6910, BOUL. LAJEUNESSE TEL. 388-5358
CHERBAKA

SALE SKI SAVALANCHE

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

Ensembles de ski alpin

se poursuit

Accessoires de ski

ADULTE
Skis **KASTLE CX Argon**
Bottes **NORDICA NFX**
Fixations **MARKER M26**
Vendus séparément 469,97

Prix de l'ensemble

349⁹⁹



Sac à skis
SPORTS EXPERTS
Prix courant 24,99

19⁹⁹ **20%** de rabais

Gants de ski
REFLEX Heat
Prix courant 19,99

14⁹⁹ **25%** de rabais

Bâtons de ski
TECNO PRO Powder
Prix courant 29,99

19⁹⁹ **1/3** de rabais

Lunettes de ski
CEBE 1555
Prix courant 29,99

29⁹⁹

14⁹⁹ **50%** de rabais

Support à skis
et cadenas
SKI TOTE
Au bas prix de



JUNIOR
Skis **KASTLE Team**
Bottes **NORDICA 127**
Fixations **SALOMON Q3**
Vendus séparément 239,97

Prix de l'ensemble

179⁹⁹

ADULTE
Skis **ROSSIGNOL T3C**
Fixations **SALOMON 577**
Vendus séparément 279,98

Prix de l'ensemble

229⁹⁹

Skis **KASTLE Ultra Cap XT**
Bottes **NORDICA TC4**
Fixations **MARKER M26**
Vendus séparément 549,97

Prix de l'ensemble

419⁹⁹

Ensembles de ski de fond

JUNIOR
Skis **TECNO PRO Century**
Bottes **TECNO PRO**
Bâtons **TECNO PRO Sting**
Fixations **EXEL 75mm**
Vendus séparément 131,96

Prix de l'ensemble

99⁹⁹

1 Ensemble 2 pièces
pour femme
MOBIUS Blossom
Prix courant 389,99

329⁹⁹ **60%** de rabais

ADULTE
Skis **TECNO PRO Century**
Bottes **TECNO PRO**
Bâtons **TECNO PRO Sting**
Fixations **EXEL 75mm**
Vendus séparément 174,96

Prix de l'ensemble

119⁹⁹

2 Ensemble 2 pièces
pour homme
MOBIUS Saturn
Prix courant 299,99

249⁹⁹ **50%** de rabais

Skis **FISCHER Pro Glass**
Bottes **SALOMON SR410**
Bâtons **TECNO PRO Sting**
Fixations **SALOMON Profil**
Vendus séparément 309,96

Prix de l'ensemble

269⁹⁹

3 Ensemble 2 pièces
pour homme
MOBIUS Incline
Prix courant 189,99

159⁹⁹ **30%** de rabais

Blouson 2 dans 1
pour homme
COLUMBIA Bugaboo

169⁹⁹ **50%** de rabais

**Livret Ski
Passe-Partout
94-95**

Rabais de 25 à 50%
sur le prix de remontées,
billets échangeables dans
60 stations de ski à Québec.

Au bas
prix de

19⁹⁹

Vêtements



Chandail col roulé
ETIREL
Pour homme et femme
Prix courant 24,99

19⁹⁹ **20%** de rabais

20%
de rabais
sur les vêtements de
planche à neige de
la collection O'NEILL



1 2 3

LES EXPERTS

À L'ORIGINE DES EXPLOITS

sports experts

- Bellefleur**
185, boul. 1617, boul. Périgny
668-0561
- Chambly**
467-7201
- Boucherville**
Promenades
Montarville
655-0003
- Brossard**
Mail Champlain
671-7275
- St-Jean-sur-Richelieu**
La Carrefour
Richelieu
348-0937
- Sorel**
Promenades
de Sorel
746-1213
- Valleyfield**
277, rue Victoria
377-9000
- Châteauguay**
298, boul. d'Anjou
689-3939

- Anjou**
Les Galeries d'Anjou
354-2895
- 7201, boul. les
Galeries d'Anjou**
353-9000
- Place Versailles**
355-2330
- Malesherbes**
2951, rue Sherbrooke E.
522-5108
- Le Saïle**
Carrefour Angrignon
365-1286
- St-Laurent**
la Place Vertu
745-3202

- Ville Mont-Royal**
Centre Rockland
735-4751
- Montréal centre-ville**
930, rue Ste-Catherine O.
866-1914
- Pointe-Claire**
Centre d'achat Fairview
694-8181
- Joliette**
50, rue Gauthier Nord
756-1645
- Repentigny**
Les Galeries Rive-Nord
581-3220

- Leval**
Carrefour Leval
682-0032
- Centre Duvernay**
661-2558
- Centre Laval**
688-1021
- Rosemère**
Galerie des Mille-lies
437-1933

- St-Eustache**
200, boul. Arthur-Sauvé
472-5485
- St-Jérôme**
Carrefour du Nord
432-9400
- St-Sauveur**
Les Galeries des Monts
227-4817
- St-Adèle**
Promenades
St-Adèle
229-2812
- Terrebonne**
Les Galeries Terrebonne
471-3688

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le dimanche 11 décembre 1994. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

grattez et économisez jusqu'à 40%

sur la marchandise déjà réduite.

Tout le stock. Sans exception.

4 jours seulement: jeudi à samedi, du 8 au 11 décembre.

LE GROUPE DALMYS

DALMYS - ANTELS^{14plus}

angrignon • fairview • centre eaton • mail champlain • versailles • p.v.m.
dalmys seulement: carrefour laval • rockland antels seulement: place vertu

Longueuil prévoit un gel des taxes pour l'année 1995

GEORGES LAMON

Dans son budget pour l'exercice financier de 1995, dont le contenu sera dévoilé ce matin en conférence de presse, la Ville de Longueuil annoncera un gel du taux de la taxe foncière voire une baisse pour certains propriétaires de logements.

Par cette mesure, le maire Claude Gladu répond cette année à la promesse qu'il avait faite lors de la campagne électorale de ne pas hausser les taxes pour toute la durée de son mandat de quatre ans. Il faudra cependant voir comment la ville procédera dans les années qui suivront pour éviter aux Longueillois toute hausse de taxe.

Au bureau du maire Gladu, on explique que ce gel du taux de la taxe foncière a été rendu possible par une série de mesures d'économies: réduction du budget d'opérations (environ 143 millions) de un p. cent en 1995 — pour une deuxième année consécutive —, non renouvellement de sept postes actuellement vacants et économie annuelle d'un million sur le nouveau contrat de déneigement signé pour une période de cinq ans.

En outre, l'évaluation foncière a connu une baisse moyenne de 3,4 p. cent. Pour atténuer cette légère diminution, la Ville de Longueuil favorisera un plus grand étalement du rôle d'évaluation sur

les années 1995, 1996 et 1997. En d'autres termes, le taux de l'évaluation foncière baissera d'un p. cent par année pendant trois ans.

Par ailleurs, à la suite d'une demande des marchands du Vieux-Longueuil dont les commerces sont situés le long de la rue Saint-Charles, la Ville de Longueuil a permis le stationnement gratuit aux endroits avec parcomètres dans ce secteur de la ville. L'entente, limitée à la période entre le 4 décembre et le 2 janvier 1995, touche tous les parcomètres payants installés dans le Vieux-Longueuil. Apparemment, les revenus procurés par ces parcomètres ne représentent qu'une somme minime pour la Ville.

Cette décision entérinée par le conseil municipal à son assemblée du 23 novembre, ne vise qu'à encourager les Longueillois à magasiner dans le secteur pendant la période des Fêtes. Il s'agit d'une première tentative et non pas d'un engagement formel de l'administration à répéter la formule chaque année. Il n'est pas impossible non plus que cette entente puisse être reconduite en 1995.

Rappelons que ces parcomètres avaient été installés dans les années 1980, à l'époque de la rénovation de la rue Saint-Charles, à la demande expresse des marchands.

Une taxe spéciale de 140 \$ malgré le gel de l'impôt foncier à Chambly

GEORGES LAMON

La Ville de Chambly a adopté hier soir un budget de 17 515 066 \$ tout en gelant la taxe foncière à 1,23 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation.

Il s'agit là d'un budget relativement serré, comportant néanmoins une hausse d'environ cinq p. cent, essentiellement attribuable aux travaux de réfection de la Maison culturelle, évalués à 1,5 million.

Donc, les quelque 8 000 propriétaires, malgré le gel du taux de la taxe foncière, doivent s'attendre à recevoir de la Ville une facture comprenant une hausse spéciale de taxe d'au moins 140 \$ (pour une maison évaluée à 100 000 \$), selon l'évaluation foncière. Les propriétaires auront au moins cette consolation: cette hausse ne sera imputée qu'une seule fois, en 1995, année d'élection à Chambly.

Le conseil municipal avait

opté pour le paiement total du coût des rénovations de l'ancien couvent situé en face du Bassin de Chambly, pour éviter des frais d'intérêts élevés: sur une dizaine d'années, il aurait fallu rembourser deux millions.

Cette rénovation, qui devrait être terminée en juillet 1995, permettra de centraliser les services de l'administration municipale sous un même toit, à l'exception de ceux de la police et des incendies, de la bibliothèque et des Travaux publics.

De cette somme, 500 000 \$ seront puisés à même le surplus réalisé en 1994 (environ 900 000 \$), le reste étant réparti sur l'ensemble de l'évaluation foncière, donc des propriétaires.

Cependant, les propriétaires pourront bénéficier d'une faible baisse pour certains autres services. Ainsi le coût de l'enlèvement des ordures ménagères et commerciales passera de 103 \$ à 99 \$, et la taxe d'eau passera de 152 \$ à 140 \$ l'an prochain.

Bref, un propriétaire d'une maison unifamiliale évaluée à 100 000 \$ déboursera en taxes en 1995, la somme de 1 721,98 \$ comprenant la taxe spéciale de 140 \$ pour la Maison culturelle. N'eût été de ces travaux à la Maison culturelle, un propriétaire aurait dû payer 1 581,98 \$ ce qui aurait représenté une baisse de 17,86 \$ par rapport à l'an dernier.

Dans ce budget, ce sont les frais de financement de la dette qui accaparent la part du lion avec 4 942 796 \$ (27,4 p. cent).

Viennent ensuite la sécurité publique avec 2 285 074 \$ (16 p. cent), l'hygiène du milieu avec 2 448 930 \$ (13,6 p. cent), l'administration (2 222 221 \$), les loisirs et la culture (22 100 764 \$), avec chacun 12,3 p. cent du budget; le transport, avec 1 967 813 \$ (10,9 p. cent), la mise en valeur du territoire avec 838 156 \$ (4,4 p. cent), et les frais encourus au garage municipal, évalués à 49 232 \$ (2,7 p. cent).

Casino de Montréal: la CSN dépose une nouvelle requête en accréditation syndicale

La CSN a déposé une nouvelle demande en accréditation syndicale pour représenter les 170 employés du département des machines à sous du casino de Montréal.

Il s'agit du huitième groupe d'employés du casino à adhérer à cette centrale. À l'exception des 700 croupiers (SCFP-FIQ) et des employés de bureaux, la CSN représente dé-

sormais tous les employés de la maison de jeux de l'île Notre-Dame. Toutefois, seul le syndicat CSN de Resto-Casino a été accrédité par le ministère du Travail.

La direction du casino conteste toutes les autres demandes en accréditation syndicale devant le commissaire du travail. Les croupiers exercent des pressions depuis jeudi.

FABRICVILLE

OUVERT DIMANCHE 12 h - 17 h

Solde

D'AVANT Noël



À TOUS LES LUTINS DE LA COUTURE

RÉDUCTIONS SUR TOUT* NOTRE STOCK

JUSQU'À

70%

TOUT LE STOCK EST RÉDUIT

*Sauf tissus mode, tissus de décoration, articles de couture sélectionnés, mur à 2,50 \$

PATRONS
McCALL'S
249^{ch.} - 399^{ch.}

Vogue Butterick
50% DE RABAIS*
*avec achat de tissu et carte d'or

ARTICLES DE COUTURE
ÉCONOMISEZ JUSQU'À

50%

MODE
ÉCONOMISEZ JUSQU'À

70%

TISSUS DE DÉCORATION
ÉCONOMISEZ JUSQU'À


60%

FABRICVILLE

Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

■ PLACE VERSAILLES — 7275, rue Sherbrooke est 493-6666	■ LASALLE — 6469, boul. Newman 365-8045
■ RUE STE-CATHERINE — 354, rue Ste-Catherine ouest 866-1821	■ CHOMEDEY, LAVAL — 1205 boul. Labelle 688-1039
■ VILLE ST-LAURENT — 1240, boul. Laurentien / Marcel Laurin 334-0910	■ DUVERNAY, LAVAL — 1950, boul. de la Concorde 662-1880
■ NOTRE-DAME-DE-GRACE — 6444, avenue Somerled 483-2685	■ CHOMEDEY, LAVAL — 1545 boul. Le Corbusier 978-1313
■ DORVAL — 2050, boul. St-Régis 683-4550	■ ST-LÉONARD — 6854, rue Jean-Talon est 899-0060
■ MONTRÉAL — 1178, rue Beaumont 737-4755	■ CENTRE GREENFIELD PARK — 443, boul. Taschereau 672-6884
	■ TRACY / SOREL — 7000, boul. de la Plaza Tracy 746-0047

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
VISITEZ NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION AU 7760, RUE SHERBROOKE E., POUR DES ÉCONOMIES EXCEPTIONNELLES.



Chaussures de qualité

FERMETURE

CONTOURA / WHITE CROSS Semelle de cuir rég.: 100 \$ SPÉ.: 19,95 \$ et 29,95 \$ Semelle de crêpe rég.: 100 \$ SPÉ.: 39,95 \$	CONTOURA / WHITE CROSS Souliers profonds rég.: 145 \$ SPÉ.: 69,95 \$
TOUTES LES SANDALES CONTOURA / WHITE CROSS SPÉ.: 29,95 \$	50% À 70% DE RABAIS SUR LES BOTTES D'HIVER ET SOULIERS FOURRÉS
HOMMES - POINTURES 10 1/2 ET PLUS 70% DE RABAIS	

Lun. - mar. - mer. 11 h - 17 h 30, jeu. - ven. 11 h - 19 h 30 - sam. 10 h - 17 h,
6914, ST-HUBERT, MONTRÉAL (près Bélanger)

NOUS DEMÉNAGEONS

jusqu'à épuisement de la marchandise.

RABAIS de 50%

VÊTEMENTS POUR HOMMES

ET PLUS sur toute la marchandise en magasin



BERNARD GAUTHIER

8579, boul. Saint-Laurent Mtl. 381-3591

HEURES D'OUVERTURE
Lun. mar. mer. vend. 9 h 00 à 18 h 00
Jeu. 9 h 00 à 21 h 00
Samedi 9 h 00 à 17 h 00

Riendeau avait planifié le meurtre de son fils, dit la poursuite

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Selon la poursuite, Daniel Riendeau avait planifié le meurtre de son fils Alexandre, sept ans, survenu le 28 décembre dernier, dans le sous-sol d'une maison située au 87, 8e Avenue, à Deux-Montagnes.

Elle est d'avis qu'il est exact de dire que Riendeau aimait son fils, mais que par-dessus tout, il aimait le pouvoir et le contrôle. Elle a expliqué aux jurés au procès de cet homme de 37 ans qu'après son crime, Riendeau avait imaginé une véritable mise en scène avec livres sur la table, mains jointes, ventilateur arraché du plafond, etc.

Contrairement aux allégations du procureur de la Couronne, Me Normand Boudreault, pour la défense, a soutenu dans sa plaidoirie que Riendeau s'était rendu avec son fils au domicile de son ex-femme, France Pépin, dans le but d'aller chercher deux paires de patins.

Pour Me Boudreault, il est important que les jurés — sept femmes et six hommes — fassent abstraction de tout sentiment de haine et de pitié qu'on aurait tendance à avoir à l'endroit des témoins de la Couronne ou de l'accusé.

Au moment du drame, Riendeau avait la garde de son fils, qui habitait avec sa mère dans la maison de la 8e avenue.

Durant près de deux heures, l'avocat de Riendeau a maintenu la thèse d'un meurtre non prémédité (deuxième degré). Il a dit que l'accusé aimait son garçon et qu'il n'avait pas l'intention de le tuer.

Me Boudreault a reconnu que France Pépin et sa jeune nièce avaient connu une nuit d'enfer, de violence gratuite, inacceptable, mais que tout cela ne voulait pas dire pour autant que Riendeau doive être reconnu coupable de meurtre au premier degré.

En plus d'une accusation de meurtre prémédité contre cet individu, le ministère public a déposé 10 autres chefs, allant de séquestration et menaces de mort à agressions sexuelles contre son ex-femme et la jeune nièce de cette dernière.

Normalement, le juge Kevin Downs, de la Cour supérieure, devrait terminer son adresse aux jurés ce matin. Ceux-ci se retireront par la suite pour leurs délibérations. Ce procès se déroule depuis mardi dernier au palais de justice de Saint-Jérôme.

La Couronne avait prévu trois semaines pour ce procès, mais tout indique que tout sera terminé en moins de deux.

Recours d'un policier de la SQ pour empêcher qu'une plainte soit déposée contre lui

LUCIE CÔTÉ

■ Un policier de la Sûreté du Québec s'adresse à la Cour supérieure pour empêcher le Comité de discipline de la SQ d'entendre une plainte déposée contre lui.

Membre de la SQ depuis 1978, l'agent Michel Bourdon, du détachement de Saint-Jean-sur-Richelieu, a été accusé d'avoir battu sa femme, en août 1993.

Il a plaidé coupable à certains des chefs d'accusation. En septembre de la même année, accusé de voies de fait sur d'ex-conjointes, lors d'incidents survenus entre 1988 et 1992, il a aussi reconnu sa culpabilité à certains des chefs et a été acquitté sous les autres.

En janvier dernier, le Comité d'examen des plaintes de la Sûreté du Québec a été saisi d'une plainte au sujet du policier, concernant ces incidents.

L'agent Bourdon affirme n'avoir pas reçu l'avis réglementaire à la suite de cette plainte.

« La procédure disciplinaire prévue au Règlement doit être appliquée rigoureusement. Tout manquement à cette procédure entraîne la nullité de tout le processus », affirme-t-il.

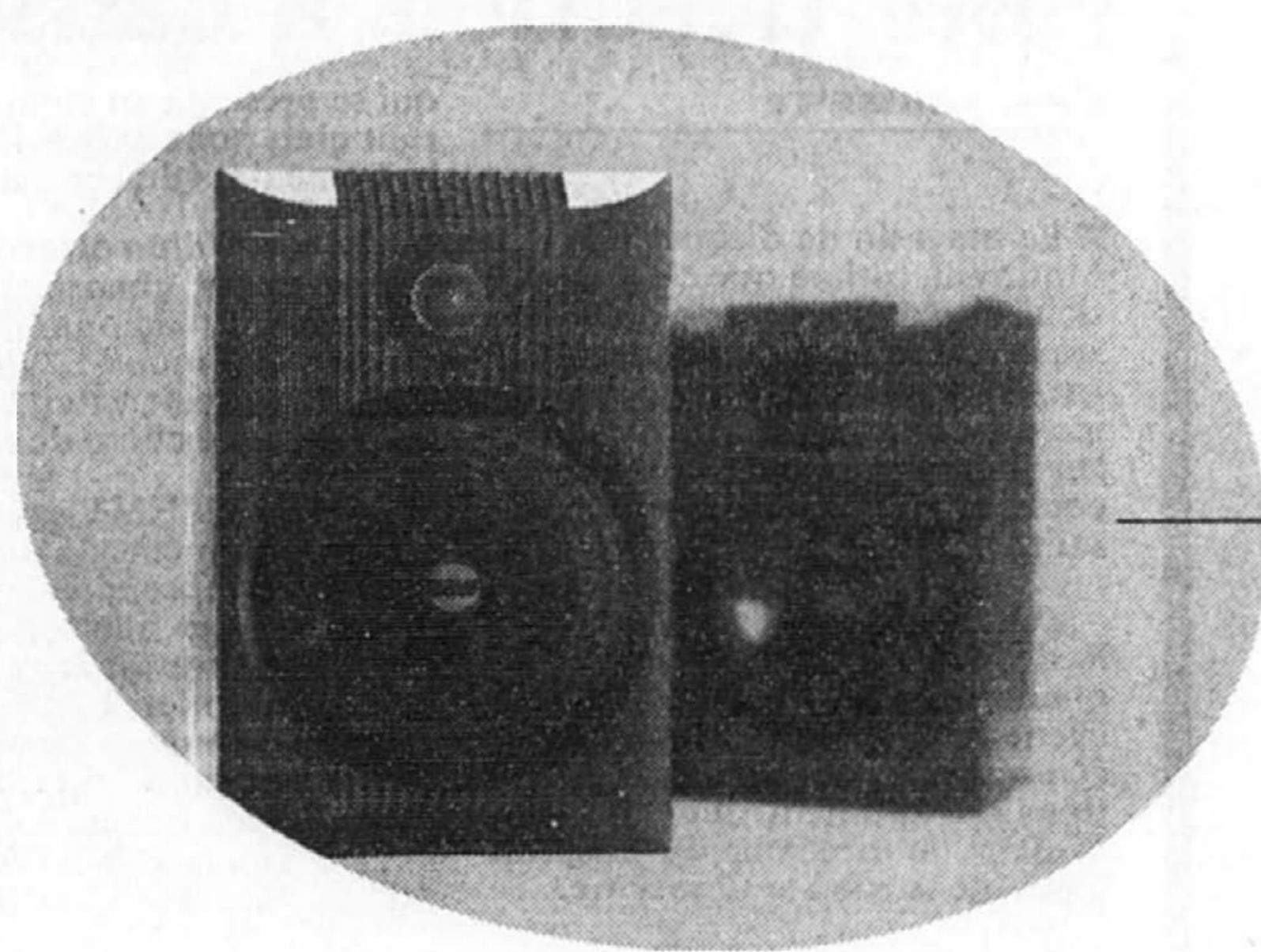
Néanmoins, en février, le Comité d'examen a émis une citation disciplinaire contre Michel Bourdon qui, elle, lui a été transmise.

L'agent de la SQ considère que le comité de discipline n'a pas juridiction pour entendre cette citation disciplinaire parce qu'elle serait désormais illégale, nulle et sans effet.

De plus, bien qu'il ne puisse le faire, selon le requérant, le comité de discipline s'est prononcé sur la légalité de la procédure disciplinaire, en octobre dernier, et a rejeté l'objection formulée par le vice-président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, André K. Malouf, qui représentait l'agent Bourdon.

Le policier a donc décidé de s'adresser à la Cour supérieure qui seule « possède les pouvoirs de révision et de déclaration appropriés ».

5730, rue Sherbrooke Est - Métro Cadillac - 254-6041



B&W

(Enceintes acoustiques à partir de 249\$)

Elles se cachent mais n'ont rien à se reprocher.

Fillion
électronique

« On connaît la musique. »

BONI DE NOËL TOYOTA

6,9% Les taux réduits de Toyota sont encore plus bas!

6,3%

TAUX ANNUEL DE FINANCEMENT ILLIMITÉ DE TOYOTA CRÉDIT CANADA INC. SUR TOUS LES MODÈLES DE CAMRY ET COROLLA 1994 ET 1995 NEUFS*



COROLLA

- MEILLEURE VALEUR DE REVENTE DE SA CATÉGORIE¹
- 100 % DES PROPRIÉTAIRES EN RACHÈTERAIENT UNE AUTRE²



CAMRY

- MEILLEURE VALEUR DE REVENTE DE SA CATÉGORIE¹
- TAUX DE SATISFACTION DES CLIENTS : 99 %³
- LA PLUS FIABLE DE SA CATÉGORIE⁴

DANS LE CAS D'UN FINANCEMENT DE	FRAIS D'EMPRUNT À 6,3 % PENDANT 48 MOIS	FRAIS D'EMPRUNT À 11 % PENDANT 48 MOIS	VOUS POUVEZ ÉCONOMISER
20 000 \$	2 678 \$	4 812 \$	2 134 \$
10 000 \$	1 339 \$	2 406 \$	1 067 \$

TAUX DE LOCATION SPÉCIAUX SUR LES CAMRY, COROLLA ET 4RUNNER !



FAITES VITE ! CETTE OFFRE DE BONI PREND FIN LE 31 DÉCEMBRE !

Votre concessionnaire Toyota est fier de commémorer les Jeux olympiques spéciaux.

CRÉDIT TOYOTA

Profitez du programme de location Solution Toyota et du programme de financement offerts exclusivement chez votre concessionnaire Toyota participant. *Offre de financement de 6,3 % de Crédit Toyota sur approbation de crédit, valable uniquement pour les modèles Camry et Corolla 1994 et 1995 neufs vendus au détail et livrés aux clients résidents. Moins entre le 1^{er} et le 31 décembre 1994. Base de 12 à 48 mois offerts. Exemple : 20 000 \$ à un taux annuel de 6,3 %, soit des paiements mensuels de 472,46 \$ pendant 48 mois. Frais d'emprunt : 2 678 \$. Coût total du prêt : 22 678 \$. Exemple : 10 000 \$ à un taux annuel de 11 %, soit des paiements mensuels de 516,91 \$ pendant 48 mois. Frais d'emprunt : 4 812 \$. Coût total du prêt : 24 812 \$. Frais d'immobilisation, d'assurance et taxes en sus. Frais de transport et de préparation de Toyota inclus. Pour tous les détails sur les taux de financement et de location-loc, voyez votre concessionnaire Toyota participant. (Canadian Bank Book, novembre 1994). **Adaptation annuel de la CAA 1994. Prix de la meilleure voiture européenne, 1988, 1992, 1993.



TOYOTA

Nouveau pour le diabète Enfin! Un moniteur qui fait de l'autosurveillance en jeu d'enfant.

BOEHRINGER
MANNHEIM
CANADA



- Mesure simplifiée
- Plus compact
- Plus précis et plus pratique



Accu-Chek®
ADVANTAGE™

Système d'autosurveillance de glycémie
Procurez-vous le petit moniteur aux multiples avantages

PRIX SPÉCIAL DE LANCEMENT
prix cour. 99,99 \$

\$59,99
L'ENSEMBLE

(Quantité limitée)

En vente chez votre pharmacien:

Berger & Legault
2200, Chemin Chambly,
Longueuil 677-9117

F. Melas
5634, Boul. Henri-Bourassa,
Montréal-Nord 329-0900

Côté & Caplette
1819, Av. Dollard,
Lasalle 364-1644

David & Legault
4894, Boul. Des Sources,
D.O. 684-6131

N. Goldenberg
5887, Ch. Côte-Des-Neiges,
Montréal 340-9666

A. Papillon
900, Boul. Du Séminaire,
St-Jean 348-4931

F. Dupuis
122, Rue Notre-Dame,
L'épiphanie 588-2551

H. Lalonde
380, Boul. LaCombe,
Le Gardeur 581-5500

Chalati & Mahrousse
4675, Rue Jean-Talon E.,
St-Léonard 722-4664

Danielle Desroches
1394, Rue Ontario E.,
Montréal 526-7777

C. Koskoleto
930, Rue Jean-Talon O.,
Montréal 278-3155

Michel Vinet
521, Boul. Du Havre,
Valleyfield 373-1611

P. Y. Joli
1185, Boul. Moody,
Terrebonne 471-2501

Jacques Millette
5700, Rue St-Zotique,
Montréal 255-7937

Marcel Proulx
85, Boul. Taschereau,
Greenfield-Park 465-9858

N. Caprio
1500, Rue Ste-Catherine O.,
Montréal 933-4744

Roy & Potvin
624, Rue Bowen S.,
Sherbrooke (819) 569-5561

Maurice Martel
330, Av. Hôtel-Dieu,
Sorel 742-2719

Jean-Guy Morin
5955, Rue Sherbrooke E.,
Montréal 254-7513

Denis M. Roy
1392, a. Rue Jean-Talon E.,
Montréal 270-2151

P. Dicaire
1125, Rue Provost,
Lachine 637-4621

B. Farmer
478, Rue St-Viateur,
Joliette 756-4578

Lasante Conseils
430, Boul. De L'hôpital,
Gatineau (819) 561-6524

HMV désobéit à cause des Beatles

ÉRIC CLÉMENT

Le magasin de disques HMV, à Montréal, estime que c'est la particularité de l'industrie de la musique qui fait que, de temps à autre, il se permet d'ouvrir ses portes en contravention avec la loi sur l'ouverture des commerces, comme il l'a fait lundi soir, à minuit.

«On savait que l'on n'avait pas le droit d'ouvrir mais on l'a fait quand même car il s'agissait d'un événement spécial et on aimerait être capable de faire des exceptions», expliquait hier M. Bill Walker, le directeur du magasin HMV de la rue Ste-Catherine.

Rappelons que lundi soir, parallèlement à la présence des Rolling Stones au stade olympique, HMV ouvrait boutique pour être les premiers à vendre le dernier disque des... Beatles, *Live at the BBC*.

Compte tenu de l'événement (nous sommes bien en 1994 et non en 1964!) mais aussi afin de devancer ses principaux concurrents (Sam et Archambault Musique), HMV estimait ainsi faire un bon coup commercial. D'ailleurs les jeunes et les moins jeunes étaient plusieurs centaines à être venus faire la queue pour acheter le précieux double disque compact.

Mais après que 150 inconditionnels des «quatre garçons dans le vent» eurent passé à la caisse, c'est la police de la Communauté urbaine de Montréal

qui se présenta au comptoir à minuit cinq pour exiger la fermeture immédiate du commerce.

«La sortie d'un disque des Beatles avec des chansons inédites, c'est quand même un événement spécial, explique M. Walker. On s'est dit que cela valait la peine de faire quelque chose de flyé.»

Le magasin HMV savait qu'il se trouverait en état de «délinquance», pour reprendre l'expression de M. Walker, mais espérait que la police laisserait faire. D'autant que l'an dernier, HMV avait procédé de la même façon pour le lancement du dernier disque des Pink Floyd, et les policiers qui étaient venus voir ce qui se passait, n'avaient alors rien dit.

«Ils nous avaient visités l'air de rien et avaient demandé si tout était sous contrôle, sans plus, alors que lundi soir, la police nous a arrêté de fermer sinon elle nous arrêterait, dit M. Walker. On leur a demandé de nous faire

payer une amende et de nous laisser vendre les disques mais ils n'ont pas voulu.»

L'inspecteur-chef du poste 25 de la SPCUM, M. Serge Méloche, a dit hier soir ne pas être au courant d'une intervention identique survenue l'an dernier. Il n'a pas exclu que les policiers aient alors porté plainte mais que celle-ci n'ait pas été suivie d'une amende.

Quoi qu'il en soit, il a expliqué que ses services vont acheminer une plainte au ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie qui jugera si des accusations seront portées contre HMV devant la Cour municipale.

Mais cela n'empêchera pas, semble-t-il, HMV de récidiver, même si Bill Walker estime que ce n'est pas le genre de délinquance à promouvoir. Il veut simplement pouvoir faire ce genre de vente exceptionnelle «de temps en temps».

Des produits Puritan rappelés

Parce qu'il se pourrait que certains contenants de produits soient défectueux, Lipton a effectué le rappel des contenants de 680 grammes de ragoût Puritan (code de datation 41103), de ragoût irlandais Puritan (code 41103) et de boulettes de viande et de sauce Puritan (code 41114). Ces codes se trouvent au bas des contenants.

Les contenants défectueux pourraient être gonflés, avoir perdu leur étanchéité ou contenir

des produits quelque peu décolorés. Pour ces raisons, le produit ne devrait pas être consommé. Selon Lipton, seulement un très petit nombre de conserves peuvent avoir été achetées; on demande donc aux consommateurs qui ont acheté des produits Puritan au cours des trois dernières semaines de vérifier le code de datation au bas du contenant. Tout contenant qui porte l'un des codes mentionnés plus haut devrait être retourné au magasin.

la Saie
services à domicile

Appellez avant le 10 décembre 1994 et nous paierons la TPS et la TVQ sur toute commande de nettoyage de tapis ou de mobilier

14 \$ par pièce
Nettoyage à la vapeur.
Deux pièces minimum.

52 \$ 4 pièces
Plus nous nettoyons, plus vous économisez

79 \$ Super offre!
Maison complète
5 pièces, 12 marches, plus 1 vestibule

Nous venons nettoyer et nous payons la TPS et la TVQ

79 \$ canapé et 2 fauteuils ou canapé et causeuse

28 \$ Nettoyage de conduits de ventilation
Deux conduits principaux, 9 \$ par bouche

69 \$ Service de ménage à domicile
5 pièces, 1 cuisine, 2 salles de bains

TROUSSE D'ENTRETIEN DE TAPIS ET DE MEUBLES OFFERTE.

NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION À COUP SÛR!

- ★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h **339-5420**

Recevez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert pour seulement 9 \$ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Steammaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 230 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Le nettoyage du sous-sol coûte 0,16 \$ le pied carré. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attenants. Frais de déplacement: 3 \$ à 5 \$.

L'offre prend fin le 10 décembre 1994.

UNE SEMAINE SEULEMENT!
NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!

AVIS PUBLIC LIQUIDATION
DE LA BALANCE D'INVENTAIRE
1 000 000.00\$ ET PLUS
PAR ORDRE DE LA BANQUE ET DES CRÉANCIERS

SUPER ENTREPÔT DE CHAUSSURES CHARLES DAVID
FAILLITE, FERMETURE DÉFINITIVE

BERNARD W. GIMBEL, LIQUIDATEUR, a été chargé de la balance de l'inventaire des magasins SUPER ENTREPÔT DE CHAUSSURES CHARLES DAVID DE TORONTO, QUÉBEC ET SAINT-LÉONARD. Entrer toute la marchandise au SUPER ENTREPÔT DE CHAUSSURES CHARLES DAVID SITUÉ AU 4900 OUEST, JEAN-TALON pour vente au détail pendant 10 JOURS SEULEMENT À PRIX D'ENCAN. Tout ce qui n'est pas vendu, PREMIER ARRIVÉ...PREMIER SERVI...

JUSQU' AU 11 DÉCEMBRE • URGENT! PREMIER ARRIVÉ...PREMIER SERVI...

NOUS GARANTISSONS

- Chaussures pour enfants
- Chaussures de marche
- Bottes western
- Valises
- Mocassins
- Talons hauts
- Chaussures pour hommes
- Chaussures habillées
- Sac à main

5 DERNIERS JOURS 60% DE RABAIS ET PLUS

BOTTES WESTERN HOMMES et FEMMES 42.99 \$
Courant jusqu'à 249\$

L A GEAR ESPADRILLES 9.99 \$
Tant qu'il y en aura.
Blanc et Noir
Renfort haut
Renfort bas
Cour.: jusqu'à 38.95\$

LIQUIDATION GIMBEL
BOUL. DECARIE
JEAN-TALON O.
CD 4900
4900, JEAN-TALON O
735-7533

OUVERT TOUS LES JOURS
DU LUN. AU VEND. 9H A 21H.
SAM. ET DIM. 9H A 17H.
4900, JEAN-TALON OUEST 735-7533

SUPER ENTREPÔT CHAUSSURES CHARLES DAVID
Direct au Public

79,000 \$ LIQUIDATION à 119,000 \$

6,5% TERME D'UN AN GARANTI*
*SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT

Square DE LANOUE ÎLE DES SOEURS

GRANDS 3 1/2 ET 4 1/2 (951 PIEDS CARRÉS ET PLUS)

TOUT BÉTON, PISCINES, ALARME, AIR CLIMATISÉ, BALCON, ENTRÉE LAVEUSE/SÈCHEUSE, 5% SCHL.

Venez nous rencontrer pour en savoir davantage sur nos autres promotions

120 UNITÉS 49,900 \$

BUREAU DES VENTES
755, rue DeLanoue, app. 201
ÎLE DES SOEURS
HEURES D'OUVERTURE
Du Lundi au vendredi: 9 h à 20 h
Samedi et dimanche: 10 h à 17 h.
766-7111

GARAGE INCLUS

Thibault, Messier, Savard ET ASSOCIÉS
COURTIER AGRÉÉ

*OFFRE VALIDE JUSQU' AU 21 DÉCEMBRE 1994

L'OACI, l'une des plus anciennes agences de l'ONU, célèbre ses 50 ans

Agence France-Presse

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'une des plus anciennes agences des Nations unies, célèbre aujourd'hui le 50^e anniversaire de sa création, sur fond de reprise fragile et d'un « dépeuplement » difficile de la réglementation du trafic aérien.

« Travaillons ensemble pour que le ciel puisse être utilisé par l'humanité », lançait en novembre 1944 le président américain Franklin Roosevelt en ouvrant la conférence de Chicago, qui s'achevait le 7 décembre par la signature de la charte constitutive de l'OACI.

L'objectif était de discipliner le trafic aérien civil, dont on pouvait à juste titre espérer qu'il se développe rapidement avec la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

En 1994, l'OACI — dont le siège est à Montréal — peut se vanter d'avoir largement rempli sa mission de « fixer les normes et règles internationales nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la régularité du transport aérien ».

Depuis sa fondation, quelque 3 000 accords bilatéraux (de pays à pays) ont été signés, régissant les droits de survol, le nombre d'escales ou encore le nombre de passagers transportés.

Les 52 États rassemblés à Chicago sont aujourd'hui 183 et le nombre de passagers transportés — neuf millions en 1945, plus de un milliard en 1992, deux



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Accompagné de son épouse, l'ex-maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a assisté hier soir au concert donné à la Place des Arts pour les 50 ans de l'OACI.

milliards prévus en 2003 — tandis que les conditions de sécurité n'ont cessé de s'améliorer, l'avion étant devenu l'un des moyens de transport les plus sûrs.

Les défis techniques des années à venir portent sur l'amélioration des systèmes de communication (généralisation de la transmission par satellite), la rénovation des infrastructures (pour faire face, dans des condi-

tion de sécurité et de confort maximum, à l'accroissement du trafic) et la protection de l'environnement.

La modernisation de la réglementation aérienne est l'autre « tâche historique » qui attend l'OACI à l'aube du 21^e siècle, selon son président, Assad Kotaite.

« Depuis 1944, le monde a en effet beaucoup changé et libre-échange, mondialisation de l'économie, sont à l'ordre du

jour. Le bilatéralisme des dernières années est jugé archaïque et anti-économique par certains pays, dont les États-Unis, qui représentent environ le tiers du trafic aérien mondial.

« Depuis 10 ans, le transport aérien est entré dans une zone de turbulences, passant d'un contexte hyper réglementé et donc protégé (...) à une situation de pleine effervescence et de concurrence sauvage (...) se traduisant par une concentration forte (...) autour de quelques méga-transporteurs », observait récemment le ministre français des Transports, Bernard Bosson.

Face à cette situation, de nombreux pays — dont la France — ressentent la nécessité d'une nouvelle politique, rejetant à la fois le protectionnisme et l'ultra-libéralisme au profit d'une concurrence « maîtrisée, loyale et saine », garantie par des règles du jeu « claires et précises ».

Vaste sujet de réflexion pour les représentants des 183 États membres de l'OACI et d'une quarantaine d'organisations, réunis à Montréal du 23 novembre au 6 décembre. À défaut de parvenir à un consensus, ils pourront toujours se consoler à la lecture des prévisions de l'Association internationale du transport aérien (IATA), qui annonce un retour à la rentabilité cette année, avec un bénéfice total de un milliard de dollars US.

Un signe encourageant après des années de vaches maigres, même si cela ne représente que un p. cent du chiffre d'affaires combiné des compagnies aériennes mondiales.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. André Ouellet, a accueilli hier au gala le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali.

Les Nations unies du ciel

Agence France-Presse

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui souffle ses 50 bougies aujourd'hui, est une institution spécialisée des Nations unies dont la mission est de « promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile dans le monde ».

Créée le 7 décembre 1944 à Chicago, elle établit les normes et règles internationales nécessaires à la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la régularité du transport aérien.

L'OACI, qui ne comptait que 52 États en 1944, en rassemble aujourd'hui 183.

L'organisation a son siège à Montréal et dispose de bureaux régionaux à Bangkok, au Caire, à Dakar, Lima, Nairobi, Mexico et Paris.

L'OACI se compose d'une assemblée, d'un conseil et d'un secrétariat. Le président du conseil et le secrétaire général sont les

agents exécutifs principaux. Ces deux postes sont respectivement occupés aujourd'hui par Assad Kotaite (Liban) et Philippe Rochat (Suisse).

L'assemblée, composée de représentants de tous les États contractants, est l'organe souverain de l'OACI. Elle se réunit tous les trois ans pour examiner les activités de l'organisation et fixer la politique des années à venir. Elle adopte aussi un budget triennal.

Le conseil, organe exécutif élu pour trois ans par l'assemblée, se compose de 35 États choisis de façon à donner une représentation équitable.

Le secrétariat est divisé en cinq directions : navigation, transport, coopération technique, affaires juridiques, administration et services.

L'OACI travaille en collaboration étroite avec d'autres institutions spécialisées des Nations unies, comme l'Organisation météorologique mondiale.

LIBRAIRIE LE BOUQUIN

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec :

- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

395, Boul. Cartier, Laval

Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Un cadeau superbe!

Le chapeau Tilley

- Il flotte
- Il s'attache
- Il ne rétrécit pas
- Il est lavable à la machine
- Il est à l'épreuve de l'eau et de la moisissure
- Il protège contre les rayons UV-A et UV-B
- Il est garanti à vie
- Il est assuré contre la perte

Venez nous dire bonjour!

Alex Tilley, créateur du chapeau Tilley, sera dans notre magasin de Montréal :

Le jeudi 8 décembre de 17 h à 20 h

Ne manquez pas la chance de faire autographier votre chapeau Tilley, juste pour le plaisir.

Alex Tilley

LES MEILLEURS VÊTEMENTS QUI SOIENT POUR LE VOYAGE

158, avenue Laurier ouest 272-7791

lun - mer 9h - 18h • jeu - ven 9h - 21h • sam 9h - 17h • dim midi - 17h

EMBALLAGE CADEAU GRATUIT • CERTIFICATS CADEAUX

POUR OBTENIR GRATUITEMENT UN CATALOGUE 1-800-465-4249

LA POLITIQUE DES PLUS BAS PRIX GARANTIS

Nous sommes si convaincus que **NOS PRIX SONT LES PLUS BAS** que si vous trouvez un article identique à moindre prix, nous battons ce prix de 5%! * Certaines conditions s'appliquent

PANIER À COUTURE

ÉPARGNEZ 50%

Mc CALL'S 2⁴⁹ - 3⁹⁹

Vogue & Butterick

3 POUR 1*

* De valeur égale ou moindre

IDÉES CADEAUX JUSQU'À 50%

ANIMAUX DE PELUCHE

DE BABAIS!

Prix de vente À partir de **1⁶⁶** ch

MANNEQUIN DIANA cour. 289.99 **SOLDE 149⁹⁹**

CISEAUX "RAZOR EDGE" cour. 44.95 **SOLDE 29⁹⁹**

CHANDELIERS DE FORMES VARIÉES **ÉPARGNEZ 33 1/3%**

CADRES À PHOTO

VENEZ VISITER NOTRE CENTRES DE LIQUIDATION au 3350 boul. St-Martin, Laval et chez Les Galeries St-Laurent

Le choix d'articles offerts peut varier d'un magasin régulier

NOUVEAUX MAGASINS

CENTRE-VILLE Place Montréal Trust	PLACE VERTU 3131, Côte Vertu	CENTRE LAVAL Alicia centrale pres de La Base
ST-BRUNO Les Galeries St-Bruno	JOLIETTE Les Galeries Joliette	

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

MONTRÉAL CENTRE-VILLE Place Montréal Trust	LAVAL 1720, boul. des Laurentides	ST-LAURENT PLACE VERTU 3131, Côte Vertu	ST-BRUNO Les Galeries St-Bruno	LASALLE 2101, Dollard	TERREBONNE 1350, chemin Moody	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180, boul. St-Joseph	JOLIETTE 1075, boul. Firestone
MONTRÉAL-NORD 11277, boul. Lacordaire	CURÉ-LABELLE 605, boul. Curé-Labelle	LES GALERIES ST-LAURENT 2009, boul. Marcel-Laurin	ST-EUSTACHE 367, Arthur-Sauvé	LACHINE 2870, Remembrance	ST-JÉRÔME 900, boul. Orignon	ST-CONSTANT 400, route 132	OUVERTURE PROCHAINE AU FAUBOURG DE L'ÎLE À PINCOURT
JEAN-TALON 4305, Jean-Talon Est	CENTRE LAVAL 1800, boul. le Corbusier	DOLLARD-DES-ORMEAUX Les Galeries des Sources	ROSEMÈRE 401, boul. Labelle	REPENTIGNY 85, boul. Brien	GRANBY 14, Simonds Sud	ST-HYACINTHE 2265, Casavant Ouest	

HORAIRE DES FÊTES

LUNDI AU VENDREDI: de 10h à 21h.
sauf Les Galeries St-Laurent et le 3350, boul. St-Martin: ouvert du lundi au mercredi de 10h à 18h.

LES SAMEDIS: de 9h à 17h.
LES DIMANCHES: les magasins sont ouverts jusqu'à 17h.
L'heure d'ouverture varie d'un magasin à l'autre consultez l'horaire en magasin

LE DIMANCHE 25 DÉCEMBRE - FERMÉ

CERTIFICATS-CADEAUX DISPONIBLES

Mc CALL'S 7295

AVIS

GENS D'AFFAIRES, N'ATTENDEZ PAS LE 31 DÉCEMBRE POUR CONSULTER VOTRE NOTAIRE!

Selon la nouvelle loi sur la publicité légale, toute personne exploitant une entreprise doit s'immatriculer avant le 31 décembre. Hâtez-vous! Consultez votre notaire ou composez le

1 800 NOTAIRE

Chambre des notaires du Québec

Le notaire, partenaire de vos projets d'entente



SUBARU

LIQUIDATION

1994

IMPREZA 1994
4DL5S-X6



11 995\$*

Renseignez-vous à propos du programme d'assistance d'urgence routière Subaru, en collaboration avec l'Association Canadienne de l'Automobile (CAA).

*Transport, taxes et préparation en sus

SUBARU AUTO CENTRE

Montréal (514) 937-4235

SUBARU REPENTIGNY

Repentigny (514) 583-9950

LABELLE SUBARU

St-Rose (514) 963-8666

ST-JEAN SUBARU

St-Jean (514) 347-8555

JOLIETTE SUBARU

Joliette (514) 753-1055

CRISTOFARO SUBARU

Montréal (514) 270-1159

LACHUTE SUBARU

Brossard (514) 362-0262

SUBARU VALLEYFIELD

Valleyfield (514) 371-0322

A.D.M. Automobiles

SUBARU DE LAVAL (514) 668-6061

SUBARU LONGUEUIL

Longueuil (514) 677-6361

AUTOMOBILE LAVIGNE

St-Anne-de-Bellevue (514) 457-5327

SUBARU STE-AGATHE

St-Agathe-des-Monts (819) 326-1600

SUBARU ST-JEROME

St-Jérôme (514) 438-7494

CONCEPT AUTOMOBILE

Granby (514) 372-2007

Votre incomparable concessionnaire



Qualité japonaise à un prix abordable

L'état de santé de Bouchard continue d'évoluer de façon favorable

Presse Canadienne

■ La santé du chef du Bloc québécois Lucien Bouchard évoluait toujours de façon favorable, hier à l'hôpital Saint-Luc.

« Les médecins sont bien contents de leur patient », disait une porte-parole de l'hôpital. Il n'y a donc pas de changement notable depuis lundi, au moment où M. Bouchard faisait un peu de fièvre. Une radiographie des poumons y avait montré la présence d'un peu de liquide mais cela n'était pas inquiétant.

Un prochain bulletin écrit sur sa santé est attendu aujourd'hui. Celui de lundi indiquait un état « sérieux mais stable » ; M. Bouchard avait alors été débranché de différents tubes, sauf pour le soluté administrant des antibiotiques.

Le liquide amenait un « léger affaiblissement du poumon » mais une bronchoscopie n'indiquait rien d'alarmant. Un tel ennui est fréquent chez les patients subissant des anesthésies et recevant des solutés et transfusions.

Allié à un virus, le streptocoque A peut avoir une action dévastatrice

CAROLE THIBAudeau

■ Les tests de laboratoire ont démontré la présence du streptocoque A dans la gorge de l'épouse et des enfants de Lucien Bouchard, a appris *La Presse* de source sûre. Un des deux fils du chef du Bloc Québécois présente même un impétigo au visage dû à cette bactérie : des éruptions cutanées qui forment une croûte en se desséchant.

Comment la même bactérie peut-elle être si destructrice chez l'un, au point de mener à l'am-

putation, et absolument bénigne chez l'autre ?

Il existe peut-être une centaine de souches de streptocoques A, dont 80 environ sont bien « étiquetées », c'est-à-dire décrites et identifiables en laboratoire, grâce aux banques de souches, sortes de « souchothèques » comme il y en a une au Laboratoire de Santé publique du Québec, et dans les départements de microbiologie.

Il est cependant logique de penser que les streptocoques qui infectent les membres d'une même famille sont de la même souche. Et dans ce cas, pourquoi seul M. Bouchard a-t-il été terrassé par une infection fulminante alors que les membres de sa famille n'ont rien eu que de bénin ? Parce que sa bactérie a été infectée par un phage (un virus) qui l'a rendue extrêmement toxique, a-t-on répondu cette semaine. Mais alors, pourquoi les autres membres de la famille n'ont-ils pas contracté le phage eux aussi ?

En réponse à cette question, voici l'hypothèse du microbiologiste Denis Phaneuf, de l'Hôtel-Dieu de Montréal: M. Bouchard rencontre beaucoup de gens, il se peut que, porteur du même streptocoque A que son épouse et ses enfants, il ait rencontré quelqu'un qui portait le phage. « Peut-être le phage était-il au sein d'une bactérie quelconque, non dangereuse et qu'il s'est fait un échange de cette bactérie au streptocoque? On ne sait pas grand-chose de ce phage », résume-t-il.

Greffe de peau

L'hôpital Saint-Luc n'a pas émis de bulletin de santé hier, mais les médecins interrogés par *La Presse* affirmaient que M. Bouchard aurait probablement une greffe de peau le long de la plaie qui va de l'aisselle.

Cette longue plaie, résultat du nettoyage, du drainage et de l'élimination de quelques fibres musculaires qu'ont dû faire les médecins devant la progression de l'infection, « ne laissera pas de séquelles », affirmait le chirurgien Pierre Ghosh vendredi en conférence de presse.

Pas de séquelles fonctionnelles, faut-il entendre. Ce qui n'empêche pas le déficit de sensibilité et la plus ou moins grande minceur de la peau après la guérison. « Une cicatrice de ce genre demande souvent une greffe de peau, explique le docteur Michel Poisson, chef du département de microbiologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il y a souvent trop de tissu perdu pour qu'on puisse simplement recoudre la plaie. »

Un vaccin permet de réduire de 50% les cas de grippe chez les 60 ans et plus

Reuter
CHICAGO

■ On peut réduire de moitié le nombre des cas d'influenza chez les gens âgés de 60 ans et plus grâce à un vaccin contre la grippe, rapportaient hier des chercheurs néerlandais.

L'étude, publiée dans l'édition de cette semaine du *Journal of the American Medical Association*, a nécessité la participation de 1838 personnes de 60 ans et plus aux Pays-Bas, au cours de la période de grippe de 1991-92. Certaines ont reçu un vaccin, d'autres, une substance similaire mais inerte.

« Chez les individus âgés de 60 ans ou plus (qui ont reçu le vaccin), on a enregistré une réduction allant jusqu'à 50 pour cent », note le rapport de l'Université de Maastricht.

« Dans la catégorie des 70 ans et plus, on a constaté très peu de différence entre les participants vaccinés et ceux qui n'ont pas reçu le vaccin, quant au nombre de cas d'influenza et de maladies semblables. »

Un expert américain note cependant que les résultats portant sur la catégorie des 70 ans et plus ne doivent pas servir de prétexte pour affirmer que des injections de vaccin antigrippal aux personnes de ce groupe d'âge constituent un gaspillage.

SEARS

Attendez-vous à plus



19.99

Ch. Sears ord. 31,99

Jolies cravates à motifs de bandes dessinées

Voici le cadeau idéal à un prix très avantageux! Faites votre choix parmi nos modèles aux motifs de vos personnages préférés...voilà de quoi en ravir plusieurs à Noël.



14.99

Ch. Sears ord. 24,99

Rabais 40%. Chemises habillées Protocol^{MD}

Voici un article dont il a toujours besoin! Fabrication en polyester et coton facile d'entretien. Choix de couleurs et de motifs.

JUSQU'À DIMANCHE SEULEMENT

Prix en vigueur du jeudi 8 décembre au dimanche 11 décembre 1994, dans la limite des stocks disponibles.

Copyright 1994, Sears Canada Inc.

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.